

MOHAMED RAOURAOUA L'A ANNONCÉ HIER

Un grand entraîneur pour les «Verts» ?

■ **Meghni** signe à Umm Salal (Qatar)



Page 15

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1292 Vendredi 10 - Samedi 11 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LOGEMENT PROMOTIONNEL AIDÉ (LPA)

L'Etat reprend les commandes



Page 3

PROJET DE LOI SUR LA PROFESSION D'AVOCAT

OBJECTION DES ROBES NOIRES

Lire en page 3



Réformes politiques



■ **Belkhadem abat ses cartes**

>>> Page 4

Consultations sur les réformes politiques



■ **Mehri dit «oui» à Bensalah**

>>> Page 4

Après l'augmentation de leurs salaires

■ **Que décideront les travailleurs d'Algérie Poste ?**

>>> Page 5

L'indice global est de 15 %

■ **La violence conjugale en hausse**

>>> Page 4

Pour dissuader les contrebandiers

■ **Les brigades de douanes renforcées à Illizi**

>>> Page 6

LES ÉPREUVES DU **BAC** DÉBUTERONT AUJOURD'HUI

■ **Jour «J» pour les élèves de terminale**



Lire en page 5

Repères

1.900

nouveaux Syriens fuyant la répression sont arrivés en territoire turc, ce qui porte à quelque 2.500 le nombre de ces ressortissants ayant fui vers la Turquie, (qui a mis en place un imposant dispositif d'accueil et de secours).

1.200

gendarmes seront mobilisés pour la sécurisation du plan bleu 2011 à Boumerdès. A cet effet, s'ajoutent d'autres unités d'intervention et des sections de sécurité pour l'appui à l'aide d'hélicoptères.

900

projets initiés dans le cadre du dispositif de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de Relizane ont été avalisés depuis le début de l'année en cours.

La bonne action de la Sûreté de la wilaya d'Alger

Une Journée d'information et de sensibilisation a été organisée par la Sûreté de la wilaya d'Alger contre les fléaux causés par le tabac avec la participation des cellules d'écoute et autres associations. Des photos sont exposées sur l'esplanade de la Grande-Poste ainsi que des affiches pour montrer les méfaits du tabac et de la drogue que ces fléaux ont sur la santé mentale et physique. Cette campagne a pour objectif de sensibiliser les différentes catégories de la population aux dangers du tabac qui, en fait, est le premier pas vers la toxicomanie d'autant que le cannabis est la drogue la plus consommée en Algérie malgré la vigilance des services de police, de gendarmerie et des douanes pour démanteler les réseaux de trafic de drogue. La campagne s'inscrit dans le cadre d'un programme arrêté par la Direction générale de la Sûreté nationale et dont les différentes activités se sont poursuivies tout au long de l'année au niveau des écoles et des centres de formation.



Comment déceler le vrai du faux



Hillary Clinton, rivale de Barack Obama, en 2006 pour l'investiture et actuelle secrétaire d'Etat américaine, aurait émis le vœu de quitter l'année prochaine ses fonctions. L'épouse de l'ancien Président Bill Clinton aurait des vues sur la Banque mondiale. Elle aurait entamé, en ce sens, des discussions avec le Président qui si l'on en croit certaines sources, de son entourage, aurait apporté son soutien. Faux, dit le responsable de la presse à la Maison Blanche, Jay Carney. Même le porte-parole de la dame a démenti l'information que la secrétaire d'Etat soit intéressée par la Banque mondiale. Vrai, selon certaines sources proches du dossier malgré les démentis « officiels ». Il n'y a plus qu'à attendre que la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton en fasse elle-même l'annonce ou l'infirme de façon à couper court à la rumeur.

Ôter les barrières pour les handicapés

L'OMS vient de faire un triste bilan. Il y aurait dans le monde plus d'un milliard de handicapés. Entre 110 et 190 millions vivent avec un handicap lourd et rencontrent de nombreuses difficultés, d'autant que peu de pays disposent de moyens adéquats pour alléger leur quotidien. La directrice de l'OMS, Margaret Chan estime qu'il faut briser les barrières qui isolent les personnes handicapées. Dans des pays à faible revenu, les personnes handicapées sont 50% plus susceptibles de se retrouver avec de grosses dépenses de santé. Près de 150 pays et organisations régionales ont signé la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), 100 l'ont ratifiée et se sont engagés à éliminer les barrières empêchant les personnes handicapées d'être pleinement intégrées à la société.



Dixit



Abdelaziz Belkhadem :

" Il faut " faire changer d'avis les partis et les personnalités qui ont décliné l'invitation de la commission de consultations, parce qu'il y va de l'avenir du pays, car il est anormal que des illustres inconnus soient consultés pour des causes qui engagent l'avenir du l'Algérie"

Quatre des quintuplés décédés

Une femme de 29 ans originaire de Tazoult a donné naissance, lundi dernier, à Batna à des quintuplés (quatre garçons et une fille), dont quatre sont décédés en 48 heures a révélé la famille de la maman. Les nouveau-nés pesant entre 800 grammes et 1 kg, venus au monde par césarienne dans une clinique privée, ont été évacués vers la maternité publique Meriem Bouattoura, où quatre sont décédés mercredi matin alors que le cinquième se trouve dans un état critique. Une source de la maternité Meriem Bouattoura a indiqué que les quintuplés y ont été transférés faute de couveuses à la clinique privée où a eu l'accouchement. Un quadruplé (deux filles et deux garçons) avaient vu le jour en mai dernier au sein de cette maternité qu'ils ont quittés sains et saufs avec leur maman.

La chienne milliardaire Trouble est morte

Adieu, "Trouble". La petite chienne à qui sa maîtresse milliardaire, la new-yorkaise, Leona Helmsley, avait légué 12 millions de dollars en 2007, est morte à l'âge de 12 ans, a annoncé jeudi l'organisation caritative Hemsley. Le reste de la fortune de l'animal "a été remis à l'organisation caritative Leona et Harry Helmsley", poursuit le communiqué. A son décès à 87 ans le 20 août 2007, la reine de l'immobilier Leona Helmsley, surnommée "la reine des radins", avait fait les délices des tabloïdes new-yorkais en déshéritant deux de ses petits-fils et en laissant 12 millions de dollars à son bichon maltais blanc, prénommée "Trouble" (ce qui signifie "ennuis", en français). Un juge avait décidé quelques mois après qu'un chien ne pouvait pas avoir autant d'argent, et avait retiré 10 millions de dollars à l'animal, distribués entre les deux petits-enfants déshérités. La chienne, enviée, a reçu des menaces de mort et a dû fuir en Floride en avion privé en décembre 2007. Dans son testament, Leona Helmsley avait laissé des consignes très précises de soins pour la chienne, qui, du vivant de sa maîtresse, était nourrie de poulet, carottes, épinards et poisson frais, préparés par un chef et servis dans des plats en argent ou en porcelaine.

PROJET DE LOI SUR LA PROFESSION D'AVOCAT

Les objections des robes noires

Les avocats sont en état d'alerte. Ils sont plus que jamais mobilisés autour de leurs préoccupations majeures, à savoir la préservation et la protection du sacro-saint droit de la défense.

PAR KAMAL HAMED

« **L'**avocat est le premier défenseur des droits de l'Homme » a indiqué, hier, le président de l'Union nationale des barreaux algériens (UNBA), Mustapha Lanouar. Les robes noires, qui sont ainsi sur le qui-vive, ont dit haut et fort leurs craintes que ce soit devant le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaiz, ou les membres de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN. En effet, c'est dans le cadre de l'examen par cette commission spécialisée de l'assemblée du projet de loi portant profession d'avocat, qui lui a été présenté par le ministre de la Justice mercredi dernier, que les avocats, représentés par l'Union nationale des organisations des Barreaux algériens et les bâtonniers régionaux, ont sensibilisé, jeudi, les membres de la commission des affaires juridiques sur l'impératif de consacrer le droit de la défense et de le mettre surtout à l'abri de toute velléité de pression ou d'intimidation. Et



Les avocats tiennent à défendre leurs acquis.

l'Unab, représentés par son président et les 14 bâtonniers régionaux, s'est adonnée à ce même exercice mercredi dernier lors du déjeuner offert par le ministre de la Justice, Tayeb Belaiz. « *Devant le ministre nous avons surtout plaidé en faveur d'une totale indépendance de la défense, de l'impératif de sa liberté d'action et de son renforcement* » nous a en effet déclaré Mustapha Lanouar, président de l'Unab. Notre interlocuteur, joint hier, devait ajouter que « *la défense est le premier*

défenseur des droits de l'Homme et sans une défense forte les droits des citoyens risquent de se perdre. C'est pourquoi nous refusons les interventions qui peuvent émaner des magistrats ». En vérité ces inquiétudes des robes noires, qui semblent fort justifiées, trouvent leur origine dans certaines dispositions du projet de loi portant organisation de la profession d'avocat. Selon nombre d'avocats, ce projet comporte des dispositions qui visent à « *restreindre* » la liberté

de manœuvre de l'avocat lors de l'audience. C'est l'alinéa 7 de l'article 24 de ce projet de loi, qui évoque les « *incidents d'audience* » et les mesures disciplinaires qui s'ensuivent, qui a en effet suscité le plus de réserves des robes noires et qui comptent ainsi sur le concours des députés pour le reformuler, de telle sorte à ce qu'il soit expurgé des « *menaces* » qui pourraient peser sur eux au cas où le magistrat juge que l'avocat a entravé le cours normal de l'audience. « *Nous n'avons pas uniquement formulé des réserves sur cet article, mais nous l'avons refusé comme nous avons exprimé notre refus des interventions et des pressions que pourraient subir les avocats de la part des magistrats. En somme nous refusons que l'avocat soit humilié* » dira encore Me Mustapha

Lanouar. « *Les députés de la commission des affaires juridiques se sont montrés très compréhensifs à l'égard de nos préoccupations. Il en a été est de même du ministre de la Justice* » a affirmé me Mustapha Lanouar qui a en outre annoncé que son organisation a présenté à la commission des affaires juridiques de l'APN une vingtaine de propositions. Ainsi entre autres propositions l'Unab veut porter à 40 ans l'âge de toute personne qui désirerait devenir avocat. Cette proposition concerne uniquement, toutefois, les personnes issues de l'Administration et surtout du corps des magistrats. « *Bien que nous n'avons aucun problème avec les magistrats nous refusons d'accueillir en notre sein tous ceux qui étaient licenciés ou radiés de ce corps* » a-t-il affirmé avant de préciser : « *Nous n'avons aucun problème avec les jeunes qui veulent devenir avocats* ». Mais tout indique que l'Unab n'est pas contre les articles 49 et 50, qui ont été très critiqués par les jeunes avocats qui doivent, en vertu des dispositions de ces deux articles, patienter longtemps avant de pouvoir plaider devant les cours, les tribunaux administratifs, les tribunaux criminels, les pôles judiciaires et les juridictions à compétences étendues ou la Cour suprême. L'article 50 stipule ainsi que seuls les « *avocats justifiant de sept années d'exercice effectif au niveau des cours et des tribunaux administratifs* » seront agréés auprès de la Cour suprême et le Conseil d'Etat. Ce projet de loi qui vient réviser la loi 91-04 du 8 janvier 1991 et qui comprend 134 articles, propose également la création d'une école pour les avocats- donc l'annulation du Capa- et autorise la création de sociétés d'avocats.

K. H.

LOGEMENT PROMOTIONNEL AIDÉ (LPA)

L'Etat reprend les commandes

PAR AHMED BOUARABA

Les récentes instructions et arrêtés interministériels relatifs à la mise en œuvre des programmes de logements promotionnels aidés (LPA) ne constituent qu'un « *simple retour à la logique* ». C'est ce qu'a estimé, jeudi dernier à Constantine, le directeur général de l'habitat et de la construction au ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, Mohamed Tahar Boukhari. Le responsable a, dans son intervention au cours d'une journée d'études sur cette formule d'habitat, affirmé que l'intégration de l'administration dans les différentes phases de réalisation de ce type de logement est un véritable « *garde-fou* » devant permettre de rompre avec toutes les formes de dépassements enregistrés jusque-là dans l'exécution de ces programmes. « *L'Algérie a même trop tardé à redresser le marché de ce type de logement resté longtemps entre les mains de certains promoteurs immobiliers qui n'ont pas hésité à dicter arbitrairement leurs lois et à remettre du n'importe quoi aux bénéficiaires* », a-t-il souligné, tout en lançant que « *la récréation est bel et bien finie* ». Selon le DG, cité par l'APS, l'administration devra désormais superviser le chantier de réalisation de ce type de logements, de la phase de désignation des assiettes jusqu'au choix des entreprises de réalisation et la désignation des souscripteurs ouvrant droit à cette formule destinée aux citoyens dont le revenu ne permet pas de bénéficier d'un logement social. La reprise en main, par l'administration, des leviers de commande de la gestion de ce dossier est un « *pas positif* » devant assurer une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens, demandeurs de ce type de logement, tout en préservant les droits des promoteurs immobiliers, a en

outre indiqué le même intervenant. Il a, dans ce contexte, ajouté que la mise en œuvre de cette nouvelle formule de gestion sera « *bénéfique pour les promoteurs immobiliers professionnels, et certainement dévastatrice pour les bricoleurs* ». Les facilitations mises en place par l'Etat pour la conduite de ces programmes doivent en premier lieu profiter aux citoyens, a ajouté M. Boukhari faisant part d'un programme de réalisation de 500.000 LPA retenu au titre du Plan quinquennal 2010-2014. De son côté, le directeur général du Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière a indiqué que les nouvelles dispositions régissant l'activité du promoteur immobilier sont considérées comme une « *garantie* » à même de préserver les droits des promoteurs qui agissent en professionnels et qui respectent les coûts et les délais. Il a, dans ce contexte, affirmé qu'il sera procédé à l'établissement de contrat de vente sur plan avant tout paiement par l'acquéreur. Cela permettra, a-t-il dit, « *d'avantage de transparence et d'efficacité dans l'exécution des travaux* ». Il a également rappelé que l'apport initial pour cette formule, qui était de 50 % du temps de la formule du logement social participatif, (LSP), passe désormais à 10% soulignant que le LPA est destiné aux postulants éligibles à une aide frontale fixée à 700.000 dinars ou à 400.000 dinars, selon les revenus de chacun. Le directeur général de la Caisse nationale du logement (CNL) a, pour sa part, annoncé que le dossier à fournir pour bénéficier de l'aide de la CNL a été « *considérablement allégé* », et ce, avec l'élimination de la fourniture des attestations de la CNAS, de la CASNOS ainsi que du certificat négatif.

A. B.

Sous la Plume

De la satisfaction à l'inquiétude

PAR SORAYA HAKIM

C'est fait... le projet réglementant la profession d'avocat a été soumis à la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés par le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Belaiz.

Un avant-projet qui suscite des craintes chez les robes noires qui voient, en certains articles de loi, des restrictions à leurs prérogatives et compétences accordées par l'ancien projet en vigueur depuis vingt ans. Et c'est là où le bât blesse.

Dans ce nouveau projet de loi, des mesures pourront être prises par le magistrat qui aura l'autorité de renvoyer l'avocat pour incident d'audience et pourra même le suspendre pour une période de 30 jours.

C'est dire que davantage de prérogatives sont accordées au juge aux dépens des gens du Barreau qui sont soumis au pouvoir exécutif du procureur général. Mais en fait il n'y a pas que du mauvais, le bon n'est pas négligeable.

Le droit de la défense pour le

« **L'avant-projet mettra le holà à la clochardisation de la profession qui jadis forçait le respect, une profession qui contribue à la concrétisation de la justice et au respect du principe de souveraineté de la loi.** »

justiciable est consacré. Cet avant-projet mettra aussi le holà à la clochardisation de la profession qui jadis forçait le respect, une profession libérale et indépendante qui contribue à la concrétisation de la

justice et au respect du principe de souveraineté de la loi ainsi qu'à l'aide et à la défense des personnes devant les juridictions et instances administratives et disciplinaires. Concernant le volet missions et obligations et droits de l'avocat, le projet de loi

souligne que l'avocat a l'obligation de respecter les engagements dictés par les lois et les us établis par la profession, protéger et respecter les intérêts du client... des obligations que certains d'entre eux négligent.

Aussi une école pour les avocats s'impose, elle permettra aux jeunes avocats stagiaires, qui souffrent de manques, de se conformer scrupuleusement à leurs devoirs et de marcher sur les pas de leurs aînés de « *la vieille école* ».

S. H.

REÇU PAR L'INSTANCE DE CONSULTATIONS SUR LES RÉFORMES POLITIQUES

Belkhadem plaide pour de larges prérogatives pour le Président

Le Secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelaziz Belkhadem était sur tous les fronts, mercredi et jeudi. Après avoir prêché la bonne parole lors de l'émission "Hiwar Essaa" de la Chaîne satellitaire A3 de la Télévision nationale mercredi, il s'est présenté, jeudi devant les membres de l'Instance de consultations sur les réformes politiques pour exposer les propositions de son parti qui, finalement, seront remises à plus tard.

PAR SADEK BELHOCINE

Le patron qui fait face à une fronde au sein de son parti ne veut pas ajouter de l'huile sur le feu. Il s'en remet à la base du parti de s'exprimer sur la question et au comité central d'arrêter définitivement ces propositions. Une manière de couper l'herbe sous les pieds de ses détracteurs, notamment les grosses pointures du FLN regroupés au sein d'un mouvement de redressement qui l'accuse d'agir en solo. En tout état de cause et pour ne être pris en défaut, il a tenu à exposer les grandes lignes de sa formation politiques sur les questions de l'heure et dans la foulée, livrer à la presse au sortir de son conclave avec les membres de l'instance, ses impressions sur le projet des réformes politiques qui interviennent, selon lui, pour "approfondir" le processus de la Concorde et de la réconciliation nationale et pour "soutenir" les efforts de développement entrepris dans le pays depuis 1990. Les membres de l'Instance sont assurés, pour le moment que le FLN a pris «*l'engagement de ses militants et cadres pour réunir les conditions de réussite de ces réformes*». A propos des propositions du FLN, le secrétaire général en préconisé l'adoption d'un système semi-présidentiel, proposant la désignation



ABDELAZIZ BELKHADEM, SG DU DLN

du Premier ministre à partir de la majorité parlementaire. Dans ce cadre, Abdelaziz Belkhadem a insisté sur la nécessité de définir les attributions du président de la République et du Premier ministre, souhaitant pour le chef de l'Etat, de larges prérogatives en plus de celles que lui confère la Constitution actuelle, à savoir, la possibilité d'arbitrer entre le gouvernement et le Parlement, ainsi que le changement du gouvernement. Plus explicite, il a estimé, que «le Président doit détenir seul toutes les prérogatives de la politique étrangère, de la défense nationale et de la protection de la Constitution ainsi que des constantes nationales». Dans le cadre de la révision du code électoral, le SG du FLN a appelé à «la création d'une structure nationale pour prendre en charge les élections», une structure indépendante, a-t-il précisé, et «qui diffère entièrement de la commission nationale des élections, qui doit jouir d'une autonomie financière et administrative». Au sujet de la révision de la loi sur les partis politiques, il a insisté sur «la nécessité d'élargir les règles garantissant la liberté d'expression politique à travers les partis,

dans le cadre d'une compétition pacifique et le recours à la justice pour trancher dans les conflits entre les partis politiques». Autre préoccupation pour le patron du vieux parti: l'approfondissement des droits et des libertés fondamentales. Pour ce il a suggéré, «la mise en place du système de commissaire de la République qui sera appelé à imposer le respect des droits de l'homme et des libertés de la part des institutions de l'Etat, des collectivités locales et toute instance appelée à gérer un service public ». Abdelaziz Belkhadem s'est également exprimé sur la question du mouvement associatif, affirmant, à ce sujet, que «le FLN soutient les associations comme un élément essentiel dans la démocratie participative ». Il faut encourager, juge-t-il «les associations spécialisées, y compris celles ayant un rôle à jouer sur le plan international ». Le chef de file du FLN a abordé les problèmes de la presse, étant convaincu de la nécessité de faire de la presse nationale, le moteur de l'action de développement et de modernisation de la société.

S. B.

Mehri dit «oui» à Bensalah

PAR : MOKRANE CHEBBINE

Abdelhamid Mehri a finalement accepté l'invitation de l'Instance de consultations sur les réformes politiques initiées par le président de la République. Dans une lettre laconique adressée au président de ladite Instance, Abdelkader Bensalah, l'ex-Secrétaire général du FLN a expliqué que cette rencontre «est une occasion d'enrichir le débat» sur les réformes politiques «décisives pour l'avenir du pays». Tout en soulignant se «réserve» concernant la mission de consultations sur mes réformes

POUR DISSUADER LES CONTREBANDIERS Les brigades de douaniers renforcées à Illizi

Une nouvelle brigade polyvalente des Douanes sera opérationnelle à partir du mois en cours à Bordj El-Houes (Illizi), indique la direction régionale de cette institution, rapporte l'APS. Cette brigade, qui opérera dans une région stratégique, aura pour mission essentielle d'assurer la lutte contre la contrebande à travers les points fréquentés par les trafiquants sur l'axe de la RN 03. Elle sera implantée dans une commune-carrefour entre les wilayas d'Illizi et de Tamanrasset (120 km au nord de Djanet, 240 km de Tamanrasset et 280 km du chef-lieu de la wilaya d'Illizi, et dépendra de l'inspection divisionnaire des Douanes de Djanet, a-t-on indiqué. Selon le directeur régional de cette institution, une nouvelle inspection divisionnaire des Douanes sera aussi créée prochainement au chef-lieu de wilaya pour renforcer le dispositif organisationnel de la direction régionale des Douanes. Cette nouvelle structure, où toutes les marchandises peuvent être déclarées sous tous les régimes douaniers, sera d'une grande utilité pour les habitants et opérateurs de la daïra d'Illizi, qui n'auront plus à se déplacer vers In Amenas et Djanet pour y effectuer les formalités douanières.

confiée au président du Conseil de la nation, Abdelhamid Mehri s'est dit accepter l'invitation dans le souci «d'explicitier le contenu de la lettre ouverte adressée au chef de l'Etat relatives aux réformes et la demande de changement voulu par le peuple algérien». En attendant de fixer la date de la rencontre avec l'Instance de consultations sur les réformes politiques, Mehri a émis le souhait de voir ses propositions réunir «le consensus parmi toutes les bonnes volontés».

Pour rappel, Abdelhamid Mehri avait adressé une longue lettre au président de la République en février dernier, où il avait exposé en détail ses propositions pour un changement politique en Algérie.

L'auteur de la missive avait réclamé la mise en place d'un régime réellement démocratique et laisser le peuple algérien relever ce défi. «De ce qui précède, il apparaît que la question centrale qui exige un effort national global et organisé est

celle de la mise en place d'un régime réellement démocratique, capable de résoudre les problèmes du pays et de le préparer à relever les défis de l'avenir. Un régime démocratique qui libère les larges catégories sociales du cercle de l'exclusion et de la marginalisation pour les faire entrer dans une citoyenneté responsable et active. Il en découle également que le changement ne viendra pas d'une décision du sommet, isolée du mouvement de la société et de ses interactions.

Il est, au contraire, nécessaire de faire mûrir le processus de changement et de le consolider par les initiatives multiplies provenant, en toute liberté, des différentes catégories de la société.», avait-il écrit dans sa lettre. “Cependant, le changement, selon l'ex-SG du FLN, devra s'effectuer dans la paix et la sérénité, dans la perspective d'éviter au pays et au peuple algérien de replonger dans le chaos dont il vient à peine de s'extirper.”

M. C.

Quand le MSP parle de réformes globales

PAR AHMED BOUARABA

Le président du Mouvement pour la société de la paix (MSP), Bouguerra Soltani, a indiqué, jeudi denier à El-Oued, que sa formation politique appelait à des réformes globales et profondes.

Animant un meeting avec les cadres et élus de son parti à la Maison de la culture, M. Soltani a affirmé que «le MSP appelle à aller vers des réformes globales et profondes, après la levée de l'état d'urgence, intervenue sur une décision politique et non administrative». Selon le président du MSP, cité par l'APS, les conjonctures que l'Algérie a dû traverser «n'ont pas été faciles et ont été marquées par une situation d'état d'urgence, de luttes et d'expectative». Il a, dans ce contexte, estimé que «le prix à payer pour ceux qui ont tourné le dos à l'initiative des réformes devra être supporté par l'ensemble des algériens». Néanmoins, M. Soltani a, tout en émettant le souhait de voir «les réformes prônées par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika

aller à leur aboutissement» ; souligné que «l'Algérie demeurera une et unifiée». A cet effet, M. Soltani a affirmé que son parti a suggéré de «recueillir les propositions formulées par l'ensemble des participants aux consultations nationales, les leur soumettre pour révision, avant de les porter une nouvelle fois à l'instance chargée de ces consultations». Il a, à cet égard, souligné «l'existence d'une réelle volonté, au plus haut niveau de l'Etat, de concrétiser ces réformes». Sur un autre plan, évaluant l'activité de sa formation politique, à une phase coïncidant avec le 20ème anniversaire de sa création et le 8ème anniversaire du décès de Cheikh Mahfoud Nahnah, M. Soltani a indiqué que le MSP, «formation de jeunes, du présent et de l'avenir», basait son action sur des questions «spirituelles et non matérielles, à l'instar de sa contribution à la préservation de l'islam, de l'arabité et du legs de la société algérienne». Notons enfin qu'auparavant, le président du MSP avait animé une conférence de presse au cours de laquelle il avait évoqué une série de questions liées à sa formation politique, et d'autres

L'INDICE GLOBAL EST DE 15 %

La violence conjugale grimpe

La ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, Mme Nouara Saâdia Djaâfar, a souligné, jeudi à Alger que l'indice global de la violence conjugale a atteint 15% tandis que celui de la violence en milieu familial était de 17,4%. Répondant à une question de la députée, Karima Bennassib du parti du Front de libération nationale (FLN) lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), la ministre a indiqué que l'enquête effectuée en 2006 par les autorités concernées sur la violence à l'égard des femmes, a démontré que l'indice global de la violence conjugale a atteint 15%.

La femme, a-t-elle ajouté, subit 30% de violence psychique, 19 % de violence verbale et 9,4% de violence physique. S'agissant de la violence en milieu familial, Mme Djaâfar a fait savoir que la violence verbale représentait 16,1%, la violence physique 5,2% et la violence sexuelle 0,6 %, soit un indice global de violence de 17,4% au sein de la famille algérienne. Evoquant le plan exécutif de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes qui s'étend jusqu'à 2014, la ministre a cité les différentes lois nationales qui protègent les membres de la famille des diverses formes de violence et assurent un équilibre en matière de droits et obligations entre les époux.

D'autres lois, a-t-elle ajouté, visent à sanctionner sévèrement la violence volontaire, notamment si le coupable compte parmi les ascendants ou les descendants de la victime ainsi que les actes d'atteinte aux mœurs et le harcèlement sexuel. L'enquête a démontré que les femmes et les enfants sont les plus exposés à la violence en milieu familial, a indiqué Mme Djaâfar, précisant que ce phénomène est plus répandu chez les couples, les femmes divorcées et les veuves.

Elle a, en outre, insisté sur l'importance de l'enseignement pour la femme, car, a-t-elle dit, la femme instruite est moins exposée à la violence. Répondant à la question de la députée, Salima Othmani du FLN sur le droit de la femme divorcée et celle qui a la garde des enfants de bénéficier d'un logement, Mme Djaâfar a souligné que l'article 72 du code de la famille stipule qu'en cas de divorce, le père doit assurer un logement décent à la femme qui a la garde ou, à défaut, le louer.

I. A.

d'actualités nationales, annonçant, dans ce cadre, «la tenue en juillet prochain d'une réunion du Madjliss Echourra (Conseil consultatif) du MSP qui examinera la question de l'actuelle Alliance présidentielle».

A. B.

DÉTOURNEMENT À LA BDL D'AZAZGA

Un employé arrêté

Un employé au sein de l'agence d'Azazga de la Banque de Développement Local a été arrêté par la police le week-end écoulé. Le mis en cause a été placé en détention préventive par le procureur de la République près le tribunal d'Azazga. L'accusé devra répondre à plusieurs chefs d'accusation, dont faux et usage de faux et détournement d'argent. L'employé interpellé aurait procédé à la falsification de plusieurs documents afin de détourner à son profit la somme de 14.000 euros.

L. B.

LES ÉPREUVES DU BAC DÉBUTERONT AUJOURD'HUI

Jour «J» pour les élèves de terminale

Les épreuves du baccalauréat débuteront aujourd'hui à travers le pays. 496.665 candidats sont appelés à concourir durant cinq jours avant d'attendre les résultats prévus pour le 10 juillet.

PAR AHMED BOUARABA

La session de juin 2011 regroupera 357.464 candidats scolarisés et 139.201 autres libres sont inscrits pour la session de juin 2011. Les candidats scolarisés sont au nombre de 134.635 garçons et 222.829 filles tandis que ceux libres sont au nombre de 76.261 garçons et 62.940 filles. Les candidats scolarisés sont répartis, selon les filières : 135.834 en sciences expérimentales, 10.179 en mathématiques 29.719 en mathématiques



Toutes les conditions mises en place pour la réussite du bac 2011.

techniques, 104.107 candidats en lettres et philosophie, 41.550 en gestion et économie et 36.075 pour les langues étrangères. Pour les candidats libres, 77.842 sont inscrits en lettres et philosophie, 6.496 en langues étrangères, 10.193

pour la filière gestion et économie. En outre, 38.641 sont inscrits en sciences expérimentales, 2.352 en mathématiques ainsi que 3.677 en mathématiques techniques. En outre, quelque 2.000 détenus des établissements pénitentiaires se présentent également à la session juin 2011. Ces candidats, indique le ministère de la Justice, seront répartis à travers 32 établissements pénitentiaires, accrédités par l'Office national des examens et concours (Onec), sous la supervision et encadrement du ministère de l'Éducation nationale. Notons, dans ce contexte, que le nombre des candidats a, comparativement à celui de la session 2010, baissé de 1.501 candidats, soit 0,30%. Le coût direct lié à l'organisation de l'examen du baccalauréat s'élève à plus de 2 milliards de dinars,

1.413 centres sont prévus pour les épreuves, 9 centres d'accueil et codage des copies en anonymat, 49 centres de correction, comptant 33.000 enseignants et 20.000 observateurs, seront également mobilisés pour les examens du baccalauréat. Outre les dispositifs de surveillance et d'observation habituels, il y aura également, cette année, 14.100 observateurs chargés de suivre les épreuves à l'intérieur des classes. Par ailleurs, une commission pédagogique indépendante, composée de 32 inspecteurs, dont les inspecteurs couvrent l'ensemble des matières inscrites au baccalauréat, a été également mise en place. Elle est chargée, durant le déroulement de l'examen, d'évaluer aux plans scientifique et linguistique, les sujets, dès leur mise à la disposition des candidats. Notons que deux sujets au choix seront proposés aux candidats auxquels une demi-heure supplémentaire sera accordée pour chaque épreuve. Il ne reste plus qu'à souhaiter bonne chance à tous. **A. B.**

Les corrections sous le regard de la presse

Les portes des centres d'examen et de correction du baccalauréat seront ouvertes aux syndicats du secteur de l'éducation et à la presse pendant le déroulement des épreuves du baccalauréat, qui débuteront aujourd'hui, indique le ministère de l'Éducation nationale. « En application des directives du ministère de l'Éducation nationale, l'Office national des examens et concours (Onec) ouvrira à ses partenaires socioprofessionnels agréés et à la presse nationale les portes de ses 1.413 centres d'examen et de ses 49 centres de correction, en vue de leur permettre de s'enquérir, de visu et en toute transparence, de toutes les étapes liées à l'organisation et au suivi de cet examen », précise la même source. **A. B.**

APRÈS L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET LA RÉVISION DU RÉGIME INDEMNITAIRE

Que décideront les travailleurs d'Algérie Poste ?

PAR MOKRANE CHEBBINE

Un accord a été signé jeudi soir à Alger entre Algérie Poste et la Fédération des travailleurs des Postes et des Technologies de l'information et de la communication portant sur l'augmentation de 30% du salaire de base des travailleurs de l'entreprise et la révision de leur régime indemnitaire. L'accord a été signé par le directeur général d'Algérie Poste, Omar Zerarka et le président de la FTPTIC, Mohamed Tchoulak, sous l'égide du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, Moussa Benhamadi. Signé au terme d'une réunion, à laquelle ont pris part le secrétaire national de l'UGTA chargé des conflits sociaux, le SG de la FTPTIC et de la communication et des membres du secrétariat national, l'accord prévoit "l'application de l'augmentation du salaire de base sur trois étapes, soit une augmentation de 20% à partir du 1er juillet 2011, une autre augmentation de 5% à partir du 1er janvier 2012 et une autre de 5% à partir du 1er juillet 2012". L'accord prévoit aussi "le relèvement le plafonnement de l'IEP de 64% à 68%", ainsi que "la révision du régime indemnitaire à travers l'augmentation de la prime de panier à 350 DA/Jour et de la prime de transport de 1.000 DA à 2.700 DA". La prime de caisse au profit des guichetiers sera portée à 2.000 DA, la prime de caissier à 2.500 DA et la prime de caissier principal à 4.000 DA. La prime de responsabilité a été fixée à 2.000 DA et la prime de nuisance a été augmentée de 50%. La prime de risque au profit de l'agent convoyeur et du chauffeur de convoi de fonds a été fixée à 3.000 DA, la prime de compt-

able à 2.500 DA et la prime de comptable principal à 4.000 DA. L'accord a également débouché sur d'autres mesures, dont le maintien de l'indemnité de zone selon le barème en vigueur, le dispositif de l'avancement horizontal dans la carrière professionnelle, le dispositif de la promotion, la révision de la nomenclature des postes de travail et le repositionnement des personnels dans les fonctions réellement exercées. Les participants à la réunion ont, par ailleurs, convenu de la nécessaire mise en place, par la direction générale d'Algérie Poste, d'un plan d'évaluation visant à réorganiser ses objectifs économiques afin d'accroître son chiffre d'affaires, de diversifier ses produits et de rationaliser ses dépenses.

Il ont également décidé de mettre en place, dans de brefs délais, un mécanisme permettant d'évaluer et de valoriser le service public et de développer les compétences à travers des plans de formation. Les participants à la réunion ont en outre appelé à la mise en place d'une politique de communication en direction de l'ensemble des travailleurs de l'entreprise en concertation avec le partenaire social en vue de les sensibiliser sur la situation réelle d'Algérie Poste. Il reste à savoir si les travailleurs vont reprendre le service suite à ce geste consenti par le ministère de tutelle, sachant que les grévistes avaient exigé des augmentations plus conséquentes.

M. C.

La décision n'est pas «conjoncturelle», selon Benhamadi

La décision de revalorisation des salaires des personnels de la Poste n'est pas "conjoncturelle" mais le fruit d'un travail de longue haleine, selon le ministre de la Poste et des TIC. Le ministère "a décidé d'adopter les conclusions des groupes de travail conjoints installés à cet effet", a précisé Moussa Benhamadi qui présidait la cérémonie de signature de l'accord portant sur l'augmentation du salaire de base des personnels de la Poste de 30% et la révision du régime indemnitaire. Cet accord est l'aboutissement du travail mené par les groupes de travail installés depuis plusieurs semaines, et qui devaient rendre leurs conclusions le 24 juin, mais qui l'ont fait plus tôt grâce à l'entente des parties sur les objectifs, a souligné le ministre. "Toutes les revendications exprimées par les travailleurs ont été prises en charge lors de cette rencontre", a-t-il affirmé, précisant "avoir demandé à Algérie Poste de faire preuve de plus d'efficacité dans l'amélioration des conditions de travail en sa qualité d'entreprise économique offrant des prestations sociales et publiques aux citoyens". Le DG d'Algérie-Poste a, pour sa part, souligné que cet acquis encourage les travailleurs de l'entreprise à œuvrer davantage au renforcement du service public et les incite à améliorer le niveau des prestations proposées aux clients. Le président de la FTPTIC a, quant à lui, indiqué que les travailleurs en grève depuis fin mai "reprendront le travail au plus tard dimanche". **M. C.**

TRAVAIL DES ENFANTS EN ALGÉRIE

Un phénomène "quasi inexistant"

Le phénomène du travail des enfants est "quasi inexistant" en Algérie, selon une enquête menée en 2010 par les services de l'Inspection générale du travail (IGT), relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. L'enquête qui a concerné un échantillon de 11.660 salariés, révèle que 29 enfants de moins de 16 ans travaillent dans le secteur privé, soit 24% de l'échantillon sondé, a précisé l'inspecteur général du travail et président de la commission nationale intersectorielle de prévention contre le travail des enfants, Mohamed Benkrama, dans une déclaration à la presse à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants, coïncidant avec le 12 juin. Ces enfants sont employés dans le secteur privé, notamment dans les prestations à l'instar des salons de thé, des ateliers privés d'artisanat et des coopératives agricoles familiales. Les services de l'IGT ont également mené une enquête, entre les 13 octobre et 4 novembre, au niveau d'un nombre d'exploitations agricoles dans les fermes de la Mitidja, qui a révélé l'emploi de 6 enfants en dessous de l'âge légal du travail sur 85 employés dans ces exploitations, a-t-il souligné. Ces chiffres confirment que la situation du travail des enfants "n'est pas inquiétante", a-t-il estimé, affirmant que l'Algérie "n'est pas du tout concernée par les pires formes du travail des enfants". Le responsable a relevé certains cas d'enfants qui travaillent pour leur propre compte, souvent afin d'aider leurs familles, ce qui nécessite, selon lui, la conjugaison des efforts de tous en vue de sensibiliser aux risques de ce phénomène, ses effets négatifs sur la scolarité des enfants et leur exposition à différents fléaux. Le ministère veille à partir du rôle central de l'IGT dans le contrôle de l'application des textes de loi en matière de respect de l'âge légal du travail et en général en matière d'emploi, à l'amélioration des performances de l'IGT, à travers l'introduction de réformes pour moderniser cette institution et développer ses moyens humains et matériels, a encore indiqué M. Benkrama. **I. A.**

ALI HAMANI, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS ALGÉRIENS DE BOISSONS :

«Nous avons exporté pour plus de 28 millions de dollars en 2010»

Les opérateurs économiques spécialisés dans la production de boissons gazeuses et des jus de fruits possèdent d'importantes potentialités de production et peuvent optimiser leurs capacités exportatrices. C'est, en effet, ce qui ressort des déclarations des producteurs de boissons affiliés à l'APAB.

PAR AMAR AOUIMER

Certains jus de fruits algériens sont actuellement commercialisés aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada (des exposants algériens ont pris part en 2010 à la foire de Miami (Floride).

« Les exportations de boissons, les jus et limonades ne sont que de 28 millions de dollars en 2010. Ce qui est en deçà des capacités d'exportations attendues dans ce marché qui a connu une forte croissance ces dernières années. Le chemin de l'exportation hors hydrocarbures, semé d'embûches, constitue toujours un vrai parcours de combattants pour les exportateurs algériens. De contraintes multiples et nombreuses liées notamment à la chaîne de logistique et au transport maritime expliquent cette situation ». C'est le constat fait par Ali Hamani, président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), au cours d'une conférence de presse, organisée jeudi dernier à l'hôtel Hilton, après la tenue d'une assemblée générale de l'Apab.

Les lourdeurs administratives et les entraves bureaucratiques, ainsi que les délais de rapatriement des montants des transactions jugés trop courts (120 jours) sont ainsi stigmatisés par les producteurs de boissons, lesquels ont tenté l'aventure de l'exportation.

Cependant, Hamani n'a pas manqué de souligner la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique d'exportations et d'allègement des procédures ainsi que de facilitations douanières.

Il devient impérieux, aujourd'hui, d'assainir l'environnement de l'entreprise en lui permettant, notamment, d'étaler ses capacités exportatrices, même si la politique de mise à niveau des PME avec ses 40 millions d'euros n'arrive pas à apporter une complète assistance et une solution défini-



Réda Hamani, président du FCE

tive aux entreprises.

« Le 16 mai dernier nous avons été reçus par la direction générale des douanes algériennes auprès de laquelle nous avons déposé un mémorandum de propositions pour booster les exportations des boissons » a-t-il fait savoir, précisant également l'entière disponibilité de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) en termes de facilitations administratives et d'accès aux documents exigés en la matière.

En Tunisie, il n'est exigé qu'un seul formulaire administratif d'exportation. Le président de l'Apab a souligné de nouveaux projets que poursuit l'association dans le cadre de la professionnalisation du secteur et de labellisation des produits algériens en vue de faciliter leur accès dans les marchés internationaux exigeants en termes de normes et d'étiquetage et de traçabilité. « Le projet label de qualité est en cours de finalisation. Nous allons bientôt lancer des appels d'offres internationaux pour sélectionner les bureaux d'études certificateurs adéquats en collaboration avec un bailleur de fonds allemand » affirme-t-il.

Qualité et hygiène des boissons : cheval de bataille de l'Apab

Les producteurs de boissons ont, en outre, souligné le problème de stockage des bouteilles de boissons dans des espaces non conformes et des conditions de températures qui risquent d'altérer la qualité des produits. Les grossistes et les

détaillants en alimentation générale qui sont cités n'aménagent pas des endroits appropriés de réfrigération. Les boissons sont souvent déposées et exposées en plein soleil. « Nous lançons un appel aux pouvoirs publics pour délimiter la responsabilité de chacune des parties. Pour nous,

il y a un transfert de la propriété. Donc nous ne pouvons pas être responsables de cette situation en cas d'altération de la qualité des boissons ou même d'intoxication des personnes » explique Hamani qui met ainsi en évidence cette question de santé publique. L'Apab s'est attelé durant l'année 2010, au développement de la filière boissons, selon son président qui a insisté sur la défense des intérêts des producteurs dans le cadre, dit-il, d'un dialogue avec les pouvoirs publics et de la promotion de la qualité.

Concernant l'accord GZALE (Grande zone arabe de libre échange), cette association, créée en 2003 a constaté, dit-il, une présence massive de produits concurrents en provenance des pays signataires de l'accord et qui sont exonérés de tous droits et taxes à l'entrée du territoire algérien. Et c'est ainsi que ces produits concurrents sont désormais soumis aux droits et taxes de douane dès le 1er janvier 2010. L'Apab s'est également impliqué durant l'année 2010 dans la promotion de la qualité et de la protection des consommateurs, en lançant en août de la même année, une campagne médiatique d'information et de sensibilisation des consommateurs dans notamment dans la prise de décision d'achat et de consommation des produits de qualité. Hamani a signalé, par ailleurs, un autre projet sur lequel travaille l'Apab. Il s'agit, dit-il, de la création d'un centre technique industriel agroalimentaire qui est primordial, selon lui, pour la pérennité de la filière de boissons en termes notamment de formation spécialisée et de mise à niveau technologique continue dont souffre la filière de boissons. « Aux dernières nouvelles, le projet sera bientôt pris en charge par le ministère de l'industrie et de la promotion des investissements » a-t-il souligné.

La qualité des boissons, leur réfrigération, et la chaîne du froid, l'affichage strict du label de l'entreprise productrice sur les bouteilles de boissons, ainsi que la vigilance et le contrôle continu des pouvoirs publics, concernant les questions de l'hygiène santé, sont des paramètres importants devant permettre d'assurer la protection des consommateurs contre les boissons susceptibles d'être toxiques ou cancérigènes de certains marques (de boissons) non contrôlées.

A. A.

PRIX DU PÉTROLE EN REPLI

Le marché renoue avec la prudence

Les prix du pétrole s'inscrivaient en baisse hier vendredi sur un marché prudent en l'absence d'indicateurs économiques majeurs qui pourraient orienter sa direction. Les cours de brut reculaient après avoir fortement progressé mercredi et jeudi, avec l'annonce par le secrétaire général de l'Opep, Abdallah El-Badri, d'une absence de consensus au sein de l'organisation sur une modification des quotas de production.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet cédait 27 cents par rapport à la clôture de jeudi, s'établissant à 119,30 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres.

A New York, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même période, perdait 64 cents à 101,29 dollars sur le Mercantile Exchange. "Après avoir gagné plus de 5% depuis mardi, les cours du Brent pourraient être pénalisés par des prises de bénéfices à la fin de la semaine", commentait un analyste de la banque suédoise SEB. La forte poussée des cours du pétrole s'est estompé hier, vendredi alors que le marché renouait avec la prudence en "l'absence d'indicateurs économiques ou sectorielles majeurs", précise des analystes. Les prix pourraient également pâtir de la remontée du dollar face à l'euro qui rend le pétrole un placement moins rentable pour les investisseurs détenant des devises autres que le dollar.

APS

PARTENARIAT PHARMACEUTIQUE ALGÉRIE-USA

Important accord de production dans le domaine des biotechnologies

Désormais, le partenariat entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique dans le secteur de la santé va connaître un développement devant permettre de transformer l'Algérie en une véritable plaque tournante de l'industrie pharmaceutique sur le plan africain. « L'objectif de notre partenariat dans la fabrication de médicaments avec l'Algérie consiste à pourvoir le marché interne en molécules et produits génériques, mais également de dégager des quantités appréciables pour l'exportation » a notamment affirmé le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smaïl Chikhouné.

En effet, après deux jours de rencontres et de consultations entre les opérateurs économiques et les responsables des deux pays, l'Algérie et les Etats-Unis ont signé, jeudi dernier à Alger, un protocole d'accord dans le domaine de la biotechnologie et de la production de médicaments, susceptible d'ouvrir la voie à l'Algérie pour qu'elle devienne à terme un important pôle régional dans ce domaine. A l'instar de Singapour en Asie et de l'Irlande en Europe, l'Algérie pourrait être, dans un avenir plus ou moins proche, le pôle de l'industrie biopharmaceutique pour le Moyen-Orient et l'ensemble de l'Afrique.

Ainsi, l'Algérie devient un pôle stratégique singapourien sur le continent sur le plan de la santé et de la production de médicaments génériques américains, à l'image des nombreuses firmes ayant

exposé durant les deux journées du forum algéro-américain de la santé, rehaussé par la présence des ministres de la Santé, de l'enseignement supérieur et de l'Industrie.

"Avec ce partenariat, nous entrons dans une ère nouvelle et nous pouvons dire que nous en avons terminé avec le bricolage", a déclaré à la presse le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, à l'issue de la cérémonie de signature, qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi. Il a précisé que l'Algérie "offrait toutes les garanties et les possibilités aux grandes firmes pour venir investir", soulignant que les Américains, avant d'opter pour l'Algérie, avaient étudié la situation du pays "économiquement et politiquement" mais aussi les moyens humains, matériels et financiers dont il dispose.

Pour Ould Abbès, un autre atout réside dans la situation géographique de l'Algérie. "aux portes de l'Europe et, dans le même temps, portail de l'Afrique". Les géants américains du médicament, avec onze firmes, "n'ont pas choisi l'Algérie par hasard, car ils sont conscients de l'intérêt qu'ils ont en investissant dans le pays", qui possède des avantages intrinsèques et comparatifs lui "permettant de devenir le pôle de l'industrie biopharmaceutique dans la région", a relevé le ministre.

Ould Abbès a annoncé en outre que le travail

"commencera, dès la semaine prochaine, dans la ville de Sidi Abdallah (Alger) qui accueillera le pôle, et un comité de pilotage y sera élu".

Pour sa part, le président du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), le docteur Smaïl Chikhouné, a expliqué que cette nouvelle coopération avait pour objectif de stimuler l'industrie pharmaceutique en Algérie et "principalement d'en faire de l'Algérie le prochain Singapour", à savoir un "pôle attractif en matière de recherche et développement et d'innovation dans l'industrie pharmaceutique".

Partenariat mutuellement bénéfique

Il estime que les investisseurs et industriels américains sont très intéressés par le montage de projets de développement en Algérie, et ce dans tous les secteurs d'activité, y compris l'agroalimentaire...

Comme c'était le cas pour Singapour, devenir un pôle biotechnologique ensuite une référence en la matière ne se fait qu'à travers "beaucoup de dialogue et de concertations" entre partenaires, a-t-il observé. "Le souhait des Américains est que l'Algérie devienne le pôle d'excellence et la destination pour la région Afrique et Moyen-orient en ce qui concerne la recherche dans la pharmacologie et la biopharmaceutique", a-t-il dit. Chikhouné a également affirmé qu'une commission devrait être installée dès la semaine prochaine

pour "dialoguer directement et passer à l'action et aller dans les détails", selon l'APS.

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement, Benmeradi avait indiqué mercredi au Forum Santé Algérie-USA 2011 que les Américains avaient "évalué le marché algérien et ont fini par le considérer comme le futur Singapour de la région". Il a ainsi invité les acteurs de la filière pharmaceutique et biopharmaceutique étrangère, notamment américaine, à explorer les montages en partenariat pouvant être rapidement mis en œuvre en Algérie et générer des richesses et des avantages mutuellement bénéfiques. Ould Abbès est très favorable à un partenariat mutuellement profitable et gagnant – gagnant devant permettre l'éclosion d'une véritable industrie du médicament en Algérie, et ce dans le but essentiel d'améliorer le système de santé et la qualité des soins.

L'Algérie, qui importe presque les trois quarts de ses besoins en médicaments pour près de 2 milliards de dollars par an quelque, tente de réduire la facture d'importation de produits pharmaceutiques en augmentant progressivement la part de la production intérieure de médicaments. Le crédo des pouvoirs publics consiste à réduire la facture d'importation des médicaments et inonder en permanence le marché local afin de mettre un terme définitif à la pénurie de produits pharmaceutiques.

A. A.

KSAR EL-BOUKHARI

(MEDEA)

Prise en charge des handicapés

Un premier groupe d'une quinzaine de handicapés moteurs de la région de Ksar El-Boukhari a bénéficié d'un placement au niveau de la maison de jeunes de cette agglomération du sud de la wilaya de Médéa, à la faveur du projet «espace de socialisation» (EDS). Conduit par l'association En-Nasr des personnes aux besoins spécifiques de la wilaya de Médéa, ce projet est la première expérience menée au niveau local en matière d'aide à l'insertion sociale des personnes souffrant d'un handicap physique, a indiqué le président de cette association, M. Moussa Salem qui espère élargir cette expérience pour toucher un nombre plus important de handicapés et contribuer à leur insertion, tant sociale que professionnelle.

L'espace de socialisation constitue, selon lui, une "passerelle" entre le noyau familial auquel appartient la personne handicapée et le monde actif, ajoutant que l'objectif de l'EDS est de favoriser l'insertion sociale des personnes handicapées, notamment celles issues des zones enclavées et de lutter contre toutes les formes d'exclusion ou de discrimination à l'égard de cette catégorie de la population. La participation des handicapés à l'effort de développement local et l'élimination des disparités sociales, dont les handicapés sont souvent les premières victimes, figurent aussi parmi les objectifs que s'est assignée cette association.

Le placement d'un groupe de quinze handicapés au sein d'une structure de jeunes de la ville de Ksar-El-Boukhari s'inscrit dans cette optique qui tend à assurer une meilleure prise en charge des personnes handicapées, a estimé ce responsable qui souhaite une plus grande implication des partenaires sociaux et des assemblées élues dans la matérialisation des objectifs de l'association.

EL-HAOUCH (BISKRA)

La commune bientôt "mieux accessible"

Une enveloppe de 70 millions de dinars vient d'être allouée pour le désenclavement de la commune d'El-Haouch, dans la wilaya de Biskra, a indiqué la Direction des travaux publics (DTP). L'opération portera sur la requalification de 28 km du chemin de wilaya (CW) n° 36 reliant cette localité au chef-lieu de la daïra de Sidi Okba.

Ce tronçon dont la remise à neuf devra être achevée cette année, dont le premier connaît un important trafic automobile, particulièrement des véhicules lourds affrétés pour la commercialisation des multiples produits agricoles fournis par la région d'El-Haouch. Il est également prévu la réhabilitation des tronçons défectueux reliant cette commune aux agglomérations de Saâda, Sidi Mohamed Ben-Moussa et de Tayar Rassou. La commune d'El-Haouch est connue, dans la région des Zibans, pour sa production de dattes, mais également pour ces légumes précoces et ses ovins.

APS

TIZI-OUZOU, PRODUCTION DE CERISES

Près de 20.000 quintaux attendus

La Direction des services agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou prévoit une production de cerises qui promet d'être «relativement bonne» cette année contrairement aux années précédentes. Les prévisions de cette année tablent sur une récolte de 19.800 quintaux, contre 13.000 qx pour la campagne 2010.

PAR BOUZIANE MEHDI

«**C**ette bonne récolte, augurée par un rendement de 25 qx/ha, contre 13 qx/ha en 2010, est due essentiellement à l'amélioration de la conduite des cerisiers et aux bonnes conditions climatiques ayant prévalu au moment de la floraison, à savoir au mois de mars, période habituelle de grêles préjudiciables à la production», explique la responsable de la production végétale au niveau de la DSA.

Entamée en mai dernier, la cueillette des cerises s'est soldée par une récolte de plus de 2.000 qx, écoulés sur le marché local à des prix oscillant, selon la variété, entre 500 et 600 DA le kg, indique la DSA qui précise que les vergers locaux de cerises s'étendent sur 1.210 ha, dont 904 productifs, soit 3% de la superficie arboricole totale de la wilaya.

Le cerisier est peu exigeant et pourrait se contenter des sols les plus ingrats, à l'instar de ceux de la Kabylie montagnaise, notamment Larbaâ Nath Irathen, Irdjen et Aïn El-Hammam, principales régions



de concentration des cerisiers, que l'on retrouve également en faible quantité sur certaines hauteurs des piémonts du Djurdjura.

Excessivement démembrés, la plupart de ces vergers sont des exploitations familiales de taille très réduite, à l'exception de quelques exploitations modernes et d'un seul tenant, implantées dans les communes d'Irdjen et de Larbaâ Nath Irathen, siège de la fête traditionnelle des cerises, longtemps mise sous le boisseau, avant d'être relancée en 2006.

Depuis 2000, l'extension de cette culture a fait l'objet de la plantation de quelque 70 ha de cerisiers, alors qu'un autre programme initié par la Conservation des forêts dans le cadre des PPDR 2010-2011 n'a pu être mis en œuvre pour cause d'«indisponibilité de plants au niveau des

pépiniéristes», signale la DSA.

Les agriculteurs qui manifestent actuellement un intérêt certain pour cette culture, suite à l'enchérissement du prix de ce fruit noble, se rabattent sur la greffe du merisier (cerisier sauvage) pour palier quelque peu cette carence de plants.

Pour lutter contre les maladies et les insectes ravageurs du cerisier, dont notamment le capnode, l'exécution d'opérations d'entretien (taille, labours, fertilisation et irrigation), densification des plantations, ainsi que le contrôle de la pollinisation, par la détermination du nombre de ruches proportionnellement à la taille des vergers, sont autant de recommandations émises par les techniciens de la DSA, en vue de l'amélioration des rendements de la production des cerises.

B. M.

BOU ISMAIL (TIPASA), DIRECTION DE LA SANTÉ

Réalisation d'un hôpital de 80 lits

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès, a annoncé le lancement prochain des travaux de réalisation d'un hôpital de 80 lits au profit de la commune de Bou Ismaïl, dans la wilaya de Tipasa.

Le ministre s'est déclaré "très satisfait" du travail des personnels médical, paramédical ainsi que de celui des gestionnaires des polycliniques de Bou Ismaïl et de Fouka où il a effectué une visite inopinée,

la semaine dernière.

Dans une déclaration à l'APS, M. Ould Abbès a indiqué que sa visite inopinée dans la wilaya de Tipasa, et en particulier dans les deux polycliniques de Bou Ismaïl et Fouka, lui a permis de se rendre compte de la qualité de l'accueil des malades et le suivi des patients hospitalisés au niveau de ces deux structures sanitaires.

Le ministre s'est, par ailleurs, dit «très agréablement surpris» par le travail du personnel médical, paramédical et des ges-

tionnaires qui s'acquittent de leurs tâches de manière satisfaisante, empreinte d'humanité au grand bonheur des patients avec qui il s'est entretenu et qui étaient unanimes à le reconnaître.

Au niveau du service des urgences et de la Protection maternelle et infantile (PMI) de Bou Ismaïl, où 35 patients étaient pris en charge ce matin, l'accueil était «très satisfaisant» malgré l'exiguïté des lieux qui se fera sentir surtout durant la saison estivale, a reconnu le ministre après avoir écouté ses interlocuteurs.

Pour remédier à la pression et l'exiguïté des lieux des infrastructures existantes, le ministre a annoncé la réalisation, à Bou Ismaïl, d'un hôpital de 80 lits au lieu de 60 comme initialement prévu dans le programme quinquennal.

Cette nouvelle réalisation, qui pourra prendre en charge les besoins des communes limitrophes, à savoir Douaouda et Bou Haroun, mettra fin surtout au transfert des malades à Koléa ou encore à Alger.

Avant de clore sa visite dans les deux structures dépendant de son secteur, le ministre s'est entretenu avec le personnel médical de leurs conditions de vie et de travail, à qui il a promis l'affectation prochaine de personnel pour réduire la pression et mettre en marche les services actuellement à l'arrêt, à l'image de la maternité de Fouka.

APS

OUARGLA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

La pastèque s'implante à Taibet

Située à 200 km au nord de Ouargla, la daïra de Taibet a développé, depuis quelques années la culture de la pastèque.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'intérêt accordé à ce fruit par les agriculteurs de la région s'est traduit, depuis 2005, par l'expérimentation d'une dizaine de variétés de semences de pastèques, ayant donné lieu à une production en hausse d'une saison à l'autre, a indiqué le chef de la subdivision de l'agriculture de Taibet.

Ainsi, il y a eu l'introduction de la technique d'irrigation dite du goutte-à-goutte, avec la réalisation de nouveaux forages dans la région qui renferme d'importantes réserves hydriques, a ajouté Mohamed Sâadia.

Grâce à l'abondance de la ressource en eau et la fertilité du sol, l'extension des superficies consacrées à cette culture sont passées de 2 ha en 2005, à 30 ha l'année d'après, puis 100 ha en 2007, et à près de 400 ha en 2010.

Pour cette saison agricole, une superficie de 500 ha, dont 300 dans la commune du chef-lieu de daïra et 100 dans chacune des communes de M'naguer et Bennacer, a été cultivée en pastèques, selon le même responsable. La direction des services agri-



coles de la wilaya table sur une récolte au mois de juin, de plus de 200.000 quintaux, dont 90.000 quintaux à Taibet et quelque 120.000 à Bennacer et M'naguer. La culture de la pastèque dans cette région a contribué aussi bien au développement économique local qu'à la résorption du chômage par la création de près de 1.500 emplois, a noté le même responsable. Selon le chef de la subdivision de l'agriculture de Taibet, cette spéculation devra connaître, en dépit de certaines contraintes liées au manque de raccordement au réseau d'électrification rural et l'absence de pistes d'accès agricole,

un nouvel élan. Il est ainsi attendu une extension croissante de la superficie qui lui est consacrée, Celle-ci devra passer à 800 ha, lors de la prochaine saison agricole. Cela d'autant que des opérations de développement sont inscrites cette année en faveur de la région de Taibet, dont la mise en place de 26 transformateurs électriques, la concrétisation de 65 km de réseaux d'électrification rurale et la réalisation de 46 km de pistes agricoles, a fait savoir le même responsable à l'APS.

B. M.

CONSTANTINE, PRODUCTION DE LA POMME DE TERRE SAISONNIÈRE

Quelque 64.000 quintaux prévus

Une production estimée à 64.000 quintaux de pomme de terre saisonnière est prévue dans la wilaya de Constantine, au terme de la campagne de récolte à la mi-juillet prochain, a indiqué un cadre de la direction des services agricoles (DSA). Ces prévisions, établies "sur la base d'indicateurs fiables, constatés sur le terrain", sont confortées par un rendement moyen attendu de l'ordre de 200 quintaux à l'hectare, a précisé Fouad Benrad, faisant état d'une stabilité des niveaux de production par rapport à la saison précédente. Soulignant que la superficie réservée, cette année, à cette spéculation est

estimée à 318 hectares, exploités par une trentaine d'agriculteurs, M. Benrad a soutenu que les rendements, ajoutés à l'amélioration des conditions de stockage, «contribueront à rééquilibrer les prix de ce produit agricole et à garantir leur stabilité sur le marché». La wilaya de Constantine a réalisé au titre de la campagne agricole 2010-2011, une production de pomme de terre d'arrière-saison de l'ordre de 20.000 quintaux, sur une superficie de 93 hectares répartis à travers les douze communes de la wilaya, avec un rendement de 200 quintaux à l'hectare, a par ailleurs indiqué la DSA. Cette production qualifiée d'impor-

tante a été obtenue à la faveur des conditions climatiques favorables, marquées par une bonne pluviométrie ainsi que de la mobilisation d'un volume important d'eau des barrages de la wilaya qui ont permis aux agriculteurs d'étendre les terres réservées à cette culture. Un programme de sensibilisation, d'orientation et d'accompagnement ciblant les agriculteurs de cette filière, renseignant notamment sur les nouvelles techniques de lutte contre les maladies pouvant toucher cette culture et le développement de son irrigation, a été mis en place, au titre de cette campagne.

APS

ORAN, SAISON ESTIVALE

33 plages autorisées à la baignade



Au total, trente-trois plages situées sur le littoral oranais sur les trente-quatre recensées, sont autorisées à la baignade pour cette saison, selon les services de la direction du tourisme de

la wilaya. A l'exception de Aïn Franine, pour absence d'accès et autres aménagements nécessaires à la sécurité et le confort des estivants, toutes les autres plages de la wilaya sont prêtes à recevoir les estivants, a affirmé Yahia Sbih, le directeur du tourisme. Quelque dix-huit plages sur les trente-trois autorisées à la baignade sont dotées d'un plan d'aménagement, a ajouté le même responsable. En matière de concession des plages, le même responsable a ajouté que neuf parcelles de la corniche oranaise ont été cédées pour cette saison estivale, notamment aux plages de Madagh, l'Etoile (Bousfer), Coste (Bousfer), les Andalouses 1 et 2,

Saint Rock, Eden Plage et les dunes. «Neuf parcelles ont été cédées à la concession pour une année renouvelable sur les 19 mises en adjudication», a-t-il souligné. Les offres des dix parcelles restantes ont été jugées infructueuses, a fait observer la même source, rappelant que la gestion de ces dernières revient de droit aux communes. Selon le directeur du tourisme, une parcelle concédée représente 30% seulement de la superficie globale d'une plage. Quant aux 70% restantes, leur accès est gratuit, conformément aux dispositions réglementaires. Quelque 281 millions de dinars ont été allouées aux communes du littoral oranais pour la préparation de la saison estivale.

APS

MILA

Mechta Tine bientôt raccordée au réseau du gaz naturel

Les habitants de Mechta Tine, dans la commune de Tedjenanet (sud de Mila), ont vécu, dimanche une journée de fête exceptionnelle, à l'occasion du coup d'envoi officiel des travaux de raccordement de cette petite localité au réseau du gaz naturel. Les réjouissances auxquelles a participé la majorité des villageois, a donné lieu aux prestations d'une troupe folklorique chaouie en présence des autorités locales. Un total de 250 familles résidant dans cette mechta bénéficiera bientôt des bienfaits du gaz naturel, à la faveur de la concrétisation d'un projet de raccordement devant être réalisé sur une distance de 6 km, a précisé le wali, soulignant que l'étude de raccordement de 30 habitations supplémentaires, sera prochainement entamée. L'opération de raccordement des foyers de cette mechta, baptisée El Yasmine, sera "effective début novembre prochain", a affirmé le wali, soulignant par ailleurs que les travaux d'aménagement de ce village seront lancés après la fin de ce projet. Ce projet financé sur le budget de wilaya, a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 20 millions de dinars, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants de cette région rurale, regroupant environ 3.000 âmes, selon le président de l'assemblée populaire communale de Tadjenanet. La direction des mines et de l'industrie prévoit le raccordement "prochain", dans la wilaya de Mila, de plusieurs autres localités dont Anouche Ali (commune de Grarem-Gouga), Bouhatem et Sebikha (commune de Ferdjioia), a souligné de son côté le directeur de ce secteur, précisant dans ce contexte que le taux de couverture en gaz naturel a atteint 60 % dans cette wilaya.

RELIZANE

Plantation de 530 hectares d'oliviers

L'oléiculture a été renforcée dans la wilaya de Relizane par la plantation dans 47 sites de plus de 530 hectares d'oliviers durant la saison agricole 2010-2011, selon la direction des services agricoles. Cette nouvelle plantation a été réalisée à travers 47 sites adaptés à cette culture, notamment dans les périmètres irrigués du Bas Cheliff et Mina, a indiqué Benguerdi Adda, chef de service de l'organisation de la production et du soutien technique. Environ 60 millions de mètres cubes d'eau des barrages sont consacrés à l'irrigation de ces deux périmètres, ce qui a encouragé, a-t-il ajouté, de nombreux agriculteurs à se tourner vers l'arboriculture fruitière. Les fellahs désireux d'étendre leurs plantations ou renouveler leurs champs d'oliviers bénéficieront de plusieurs types de soutien de l'Etat pour cette filière, dont l'acquisition de matériel d'irrigation goutte-à-goutte, la réalisation de bassins d'eau et de puits ainsi que les semis, notamment ceux de la variété d'olive « Sigoise » qui suscite un engouement dans la région. L'intérêt accordé à l'oléiculture dans la région a permis à la wilaya, selon M. Benguerdi, d'adopter de nouvelles technologies ayant permis d'obtenir des rendements élevés de cette production, avec un maximum atteint cette saison de 200 quintaux à l'hectare de la variété « Sifiana » dans la région de Yellel à l'ouest de la wilaya. Avec le développement constaté en matière d'oléiculture, que ce soit au niveau de la production que de la qualité du fruit, la direction des services agricoles a lancé, en collaboration avec l'Institut national des arbres fruitiers, une opération de préparation pour la promotion d'une marque commerciale de l'olive de la wilaya, considérée de haute qualité, selon la même DSA. Cette culture s'est développée dans la wilaya de Relizane passant de 3.460 ha en 2000 à 8.425 ha actuellement, soit une hausse de 143%, ce qui a permis une récolte de 430.000 quintaux cette saison.

APS

IRAK

Nouvelles manifestations anti-gouvernementales

De nouvelles manifestations anti-gouvernementales ont eu lieu vendredi dans plusieurs régions de l'Irak, notamment à Bagdad, où des centaines de personnes étaient rassemblées, en conspuant l'échec du gouvernement à l'issue des "100 jours" qu'il s'était donné pour prouver son efficacité, selon des médias. Dans la capitale, environ 400 personnes étaient regroupées place Tahrir, épicerie de la contestation en début d'année, scandant des slogans contre l'équipe du Premier ministre Nouri al-Maliki et demandant une amélioration des services publics, selon la même source.

"Je manifeste contre tout car tout va mal", a déclaré Mohamed Jassim, un chômeur de 28 ans.

Un important dispositif de sécurité encadrera la place du centre de Bagdad, qui était fermée à la circulation.

Des centaines de manifestants étaient également rassemblés à Hilla et des dizaines à Bassora, deux villes au sud de la capitale, alors que la circulation des véhicules était interdite dans la ville de Tikrit et la province de Diyala, au nord de la capitale.

RUSSIE

Début du 27^e sommet Russie-UE

Le 27^e sommet Russie-UE a débuté hier à Nijni-Novgorod, (500 km à l'est de Moscou), dominé par les négociations pour trouver une issue à leur discorde sur l'embargo imposé la semaine dernière par Moscou sur les légumes européens. Le président russe Dmitri Medvedev, le président de la Commission européenne José Manuel Barroso et le président de l'Union européenne Herman Van Rompuy se sont retrouvés jeudi soir à Nijni Novgorod (500 km à l'est de Moscou) et ont déjà eu de premiers entretiens lors d'un dîner. Le sommet va devoir surmonter les divergences entre les deux parties depuis que Moscou a imposé la semaine dernière un embargo sur les importations de légumes européens en Russie, en raison du risque bactérien. Les questions de l'énergie, du régime sans visas avec l'UE et des crises

AFGHANISTAN

Deux policiers tués dans un attentat suicide

Deux policiers ont péri vendredi dans un attentat à la bombe survenu à Kunduz, dans le nord de l'Afghanistan, a-t-on indiqué de source policière. "L'attentat suicide à la bombe a eu lieu à Kunduz, chef-lieu de la province éponyme, vers 10h10 heure locale, tuant deux policiers sur place", a affirmé un officier de police. Neuf personnes ont été tuées, dans la nuit de mercredi à jeudi dans l'est de l'Afghanistan, lors d'une cérémonie de mariage, rappelle-t-on.

APS

LIBYE, CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION

Près d'un milliard d'euros pour les rebelles de Benghazi

La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a évoqué le Conseil national de transition (CNT), organe politique de la rébellion libyenne, comme l'interlocuteur légitime du peuple libyen. Réunis jeudi dernier à Abu Dhabi, les pays engagés en Libye ont promis d'accroître leur aide financière à l'insurrection.

Alors que l'Otan vient de réaffirmer sa volonté de poursuivre sa mission «aussi longtemps que nécessaire», le quasi-statut quo observé sur le terrain confirme que la solution en Libye ne saurait être uniquement militaire. D'où la détermination des pays engagés dans le conflit à renforcer tous azimuts les pressions diplomatiques, financières et judiciaires sur le régime de Tripoli, a rapporté le journal *Le Figaro*. Une panoplie de mesures examinée jeudi dernier par la vingtaine de ministres des Affaires étrangères du «groupe de contact» réunis à Abu Dhabi, sans oublier le nerf de la guerre, les moyens financiers qui font actuellement gravement défaut à la rébellion.

Les chefs de la diplomatie ont déclaré jeudi «opérationnel» le mécanisme d'aide qu'ils avaient créé lors de leur précédente réunion, le 5 mai à Rome. L'Italie a indiqué qu'elle allait fournir une aide directe de 300 à 400 millions d'euros aux rebelles libyens, sous forme de prêts et de carburant. Le Koweït a promis une aide directe de 180 millions de dollars, le Qatar 100 millions. Présent à Abu Dhabi, Alain Juppé a souligné que la France allait débloquent «dans les prochains jours» 290 millions d'euros appartenant à la Banque centrale libyenne et gelés dans le cadre des sanctions financières contre le régime.

Le «groupe de contact» s'est également félicité de voir la rébellion gagner en soutien international, notamment de la part des Africains, réticents jusqu'à présent à se désolidariser du régime de Tripoli.



Lundi, le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, a lâché Kadhafi en déclarant qu'il «ne peut plus diriger la Libye». Et jeudi, le Sénégalais Abdoulaye Wade s'est rendu à Benghazi, deux semaines après avoir reconnu le Conseil national de transition (CNT). «Plus tôt tu partiras, mieux ça vaudra», a lancé, à l'intention de Kadhafi, le président sénégalais qui était le premier chef d'Etat étranger à effectuer une visite dans le fief des insurgés.

Quant à la Chine, elle s'est déclarée prête, jeudi, à accueillir «dans un avenir proche» une visite des représentants de la rébellion. Pékin, habituellement retranché derrière le principe de non-ingérence, a décidé de jouer l'équilibre, tendant la main au CNT alors qu'était reçu, cette semaine en Chine, le ministre libyen des Affaires étrangères, Abdelati al-Obeidi. En outre, l'Espagne est devenue mercredi le neuvième pays à reconnaître le CNT.

Convaincus que les jours du régime de Tripoli «sont comptés», comme l'a dit Hillary Clinton toujours selon le même quotidien, le «groupe de contact» a consacré une partie de sa réunion à l'après-Kadhafi. Des «signes» montrent que le

dirigeant libyen partira si la pression se poursuit, a même estimé à Washington Leon Panetta, le directeur de la CIA désigné fin avril par Barack Obama pour remplacer Robert Gates à la tête du Pentagone. Dans sa déclaration, le «groupe de contact» se dit «convaincu que le temps est venu d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de la Libye». En préambule à ce «nouveau chapitre», la coalition a insisté jeudi sur trois impératifs catégoriques, indispensables, selon elle, pour amorcer la transition. Primo, ils exigent de Mouammar Kadhafi une cessation immédiate du feu et des violences. Secundo, les alliés demandent le retrait des forces loyalistes sur leurs positions antérieures au conflit et le retour dans leurs casernes. Tertio, ils souhaitent que cette transition s'effectue selon la «feuille de route» établie par le CNT et sur une base «inclusive», c'est-à-dire en prenant en compte les diverses composantes libyennes, les tribus et tous ceux ayant rallié l'insurrection. L'après-conflit restera au centre de la prochaine réunion du groupe.

R. I.

APRÈS LA DÉCISION DE LA JUSTICE BRÉSILIENNE

Cesare Battisti libéré après 4 ans d'incarcération



La Cour suprême du pays a refusé mercredi d'extrader l'ex-activiste vers l'Italie, où il a été condamné à la perpétuité. Il a aussitôt été libéré. Rome

entend contester cette décision devant la Cour internationale de Justice de La Haye.

Cesare Battisti 56 ans a retrouvé la liberté après quatre ans de captivité. La Cour suprême du Brésil a refusé mercredi d'extrader l'ex-activiste d'extrême-gauche vers l'Italie, qui l'a condamné par contumace, en 1993, à la perpétuité pour quatre meurtres commis à la fin des années 70. Des crimes dont Battisti s'est toujours dit innocent. Les juges de la Cour ont estimé que l'Italie n'avait pas la légitimité pour contester le choix de l'ancien président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva de ne pas extraditer Battisti.

La décision de la Cour suprême a indigné les autorités italiennes. Le cas Cesare Battisti a été une longue source de tensions diplomatiques, d'abord entre Rome et Paris puis entre Rome et Brasilia. Arrêté en Italie en 1979 quand il militait

dans le groupuscule des «Prolétaires armés pour le communisme» (PAC), Cesare Battisti est condamné à douze ans de prison. Il s'évade en 1981 et entame une longue cavale au Mexique avant de s'établir en France en 1990. L'Italien bénéficie de la protection du président François Mitterrand, qui s'était engagé à n'extrader aucun militant d'extrême-gauche renonçant à la lutte armée. Gardien d'immeuble pour assurer ses fins de mois, il se lance dans une carrière d'écrivain, publiant une douzaine de titres. Mais en 2004, Jacques Chirac décide de mettre fin à la «jurisprudence Mitterrand» et d'extrader Battisti vers l'Italie. Celui-ci s'enfuit alors vers le Brésil sous une fausse identité, obtenue grâce à l'aide, affirme-t-il, des services secrets français. Il n'est arrêté qu'en mars 2007 par les autorités brésiliennes.

R. I.

MIDI

Culture

COURT MÉTRAGE
SUR LA DROGUE

"TCHOUTCHNA" DE TOUAM MOHAMED HAMZA

Page 12



THÉÂTRE DE MARIONNETTES

Des représentations dans sept wilayas



Lire en page 13

PALAIS DE LA CULTURE

Le 1er Salon national da la photographie insolite ouvre ses portes

Page 13

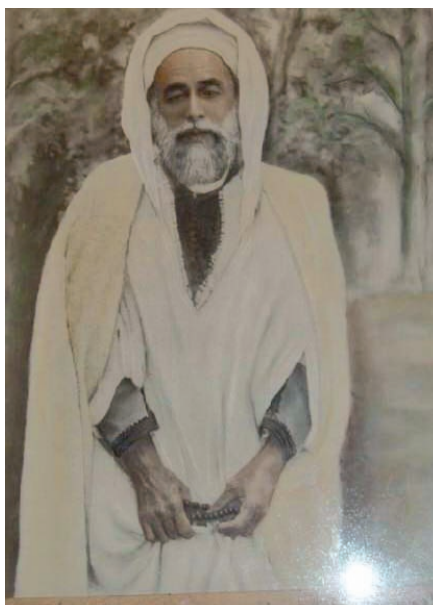
4ÈME CONCOURS "KAKI D'OR" DES TEXTES THÉÂTRAUX

Coup d'envoi à Mostaganem

Page 13



TLEMCEM CAPITALE DE LA CULTURE
ISLAMIQUE



Avant-première du film documentaire «Sidi Boumediène el Ghouth»

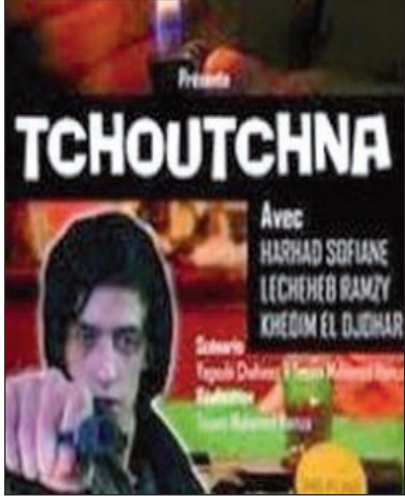
Lire en page 14

COURT MÉTRAGE SUR LA DROGUE

"Tchoutchna" de Touam Mohamed Hamza

"Tchoutchna", premier court métrage du jeune réalisateur Touam Mohamed Hamza, projeté jeudi à Alger, montre à travers le personnage d'un jeune homme, les effets de l'addiction aux drogues sur la santé physique et mentale des consommateurs.

"Tchoutchna" est le mot utilisé pour désigner la drogue dans les milieux où elle est consommée. Il s'agit d'un mélange de subutex, un psychotrope utilisé par les personnes présentant une dépendance majeure aux opiacés et pris par voie orale ou par injection pour une meilleure "défonce". Ce "cocktail" est plus puissant que le hachisch et d'autres drogues. D'une durée de 25 minutes, cette fiction dramatique, co-écrite par Touam Mohamed Hamza et Chahinez Yagoubi et produite par l'agence "Sunlight", relate à travers des scènes assez violentes, la descentes aux



enfers de jeunes pris dans le piège du paradis artificiel, sans aucun moyen de s'en sortir. Tarek, la vingtaine, grand de taille, mince, cheveux décoiffés, visage creux et yeux cernés, est "accro" à la drogue à laquelle il a été "initié" par ses amis. Petit à petit, sa vie bascule et devient insignifiante.

Hallucinations, irritation, agressivité et paranoïa, deviennent ses traits de caractère. Jour après jour Tarek, perd le contrôle de ses actes et sombre dans des problèmes inextricables : Il se voit impliqué dans de violentes bagarres avec d'autres consommateurs et vendeurs de drogues qui lui occasionnent de graves blessures. Il se dispute aussi avec sa mère. Malgré cela, ce jeune désœuvré continue à



avalier et à s'injecter de la "tchoutchna" pour "se détendre" à jamais : Le mélange de subutex finit par avoir raison de lui et Tarek passe de vie à trépas.

Ce court métrage se veut une "contribution" aux campagnes, rares certes, de prévention et de lutte contre la drogue, a expliqué le réalisateur à la presse. Par cette fiction, le réalisateur voudrait éveiller les consciences, particulièrement celle des jeunes personnes, sur les dangers de la drogue et et sensibiliser les consommateurs dans l'espoir de les voir s'éloigner de ce "poison", a-t-il dit.

Le court métrage "Tchoutchna" a été projeté à la salle de cinéma "Algeria" en partenariat avec l'Office de la promotion culturelle et artistique de l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre.

PROCHAINE RENCONTRE À LA LIBRAIRIE
EL-LAHAB EL-MOQUADDAS

Mourad Brahimi et son roman à Djelfa

C'est une initiative à encourager. La librairie El-Lahab el-moquaddas, située en plein cœur de la ville de Djelfa et qui est un véritable carrefour des intellectuelles et des lecteurs de cette ville, vient d'annoncer qu'elle aura le mérite d'animer la vie littéraire locale, à travers une première initiative et qui ne sera certainement pas la dernière. Il s'agit d'une rencontre-débat suivie d'une vente dédicace du roman "Rien qu'une empreinte digitale", parue aux Editions Casbah en 2009, du romancier Mourad Brahimi. "Mourad Brahimi est né le 15 mai 1955 à Tiemcen, diplômé de l'Ecole nationale d'administration, il a été chargé des affaires juridiques et du contentieux de la wilaya de Djelfa, membre de l'exécutif de la wilaya et directeur général de l'Office de gestion et de promotion immobilière. L'année des faits, il était chef de daïra dans la wilaya de Médéa", selon une brève biographie qu'on a pu lire à la quatrième page de garde du livre. Concernant le roman lui-même, c'est un véritable périple nostalgique dont on trouve des traces évoquant le passage du romancier à travers l'espace socioculturel djelfaoui. Donc, cette rencontre-débat sera une occasion pour s'entretenir avec l'écrivain et évoquer les différents aspects qui ont caractérisé l'écriture de cette "Empreinte digitale". Certainement, comme nous l'a confié M. Abdelkader Haffaf, gérant de cette librairie, cette initiative sera le début de tout un travail d'animation culturelle, dont la ville de Djelfa a énormément besoin et peut-être qu'elle sera suivie par la vente-dédicace du livre de poèmes de Hamid Nacer Khodja qui paraîtra prochainement aux Editions Lazhari Labter, ou par le livre de Malika Benlarech "Les merveilles de Rose", paru, il y a longtemps aux éditions Dar El-Amel.

Abdelkader Hamid

PALAIS DE LA CULTURE

Le 1^{er} Salon national da la photographie insolite ouvre ses portes

Le 1^{er} Salon national da la photographie insolite a ouvert ses portes mercredi au Palais de la Culture "Moufidi-Zakaria" à Alger, avec la participation d'une cinquantaine de photographes venant d'une quinzaine de wilayas. Les photographies, en couleurs, représentent des scènes de vie et des situations inhabituelles, parfois décalées, puisées dans quotidien et que de jeunes artistes ont immortalisées. "Ce salon de la photographie insolite est une première en Algérie, car la photographie, longtemps délaissée, a besoin d'avoir son espace et d'être aussi soutenue", a dit la directrice du palais de la Culture, Mme Bouchentouf Mahalija. "Il s'agit également de donner l'occasion aux jeunes photographes d'exposer leurs produits et l'opportunité d'exprimer leurs talents à travers cette exposition", a-t-elle ajouté, appelant à aider les jeunes artistes photographes, à travers l'organisation de ce genre de manifestation, notamment. "Notre mission est de soutenir la création", a-t-elle dit, et ce salon, qui sera organisé annuellement, a pour objectif de donner à la photographie sa place comme "art à part entière". Le salon national de la photographie insolite, organisé par le palais de la Culture, se poursuivra jusqu'au 30 juin, permettant au public de découvrir le travail de jeunes photographes à travers 70 photographies exposées.

PRIX DE LA PAIX

Boualem Sansal "récompensé" par des libraires allemands

L'écrivain algérien, Boualem Sansal, recevra cette année, le prix de la paix décerné par les libraires allemands, a annoncé jeudi cette organisation à Berlin. En récompensant cet intellectuel pour ses écrits critiques sur la situation politique et sociale en Algérie, l'Organisation des libraires allemands "entend apporter son soutien au mouvement pour la démocratie en Afrique du Nord", a déclaré son président, Gottfried Honnefelder. Boualem Sansal est notamment l'auteur du "Village de l'Allemand", sorti en janvier 2008, et du "Serment des barbares", en 1999, son premier roman plusieurs fois primé. Le prix de la paix, qui lui sera remis le 16 octobre à la Foire du livre de Francfort, est doté de 25.000 euros. En 2000, c'était un autre auteur algérien, Assia Djebar, qui décrochait cette prestigieuse distinction du monde littéraire allemand.

APS

4ÈME CONCOURS "KAKI D'OR" DES TEXTES THÉÂTRAUX

Coup d'envoi à Mostaganem

Le coup d'envoi de la 4ème édition du concours "Kaki d'or" consacré aux textes théâtraux a été donné jeudi à la maison de la Culture Ould Abderrahmane Kaki de Mostaganem.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, initiée par le commissariat du festival national de théâtre amateur, a été marquée par la présence de nombreux comédiens du quatrième art, à l'instar du comédien Bastandji Abdelhamid, connu sous le nom de Taha Lamiri de la troupe du Front de libération nationale (FLN) durant la Guerre de Libération nationale, Fatiha Berber, Hassan Benzerari, Madani Naâmour et Aïda Kechoud.

Dans son allocution d'ouverture, le commissaire du festival, M. Djamel Bensabeur Ali, a indiqué que cette manifestation, qui coïncide avec la célébration de la Journée nationale de l'artiste, constitue une occasion pour les participants de mettre en exergue leurs talents dans l'écriture théâtrale permettant ainsi le développement de l'art dramatique.

Qualifiant la participation à cette édition de "record" comparativement aux années précédentes, il a réitéré son appel aux directeurs des théâtres régionaux et nationaux algériens et aux coopératives intéressées par le quatrième art "à se rapprocher du



commissariat du festival pour choisir les textes afin de les produire". Il a également indiqué qu'environ 170 textes ont été recensés et collectés grâce à ce concours annuel, qui aura à aborder plusieurs thèmes sociaux et culturels, entre autres. Soixante-dix (70) textes théâtraux, dont trois

en langue amazighe, sont en lice pour se disputer le Kaki d'or, le Kaki d'argent, le Kaki de bronze, et le prix du jury.

Le jury choisi est présidé par le critique théâtral Noual Brahim et est composé de l'universitaire Kada Mohamed, de l'écrivain théâtral

Rabia Abdelhamid, du réalisateur et comédien Habati Abdelhamid et l'écrivain et journaliste Hamida Layachi.

Le programme de cette manifestation culturelle de deux jours comporte la présentation d'une "Gaâda" (rencontre) sur le patrimoine artistique et culturel de la wilaya de Mostaganem et une communication sur "L'écriture dramatique" animée par Otmani Mokhtar. Pour rappel, le prix de la troisième édition du concours "Kaki d'or" a été remporté par Marouan Mansouri de la wilaya de Skikda pour son texte "Nuit d'horreur". L'argent et le bronze sont revenus respectivement à Benherazem Abdelkrim de Tlemcen pour "Akhir Guendoum" et la jeune Souad Harat de Mostaganem pour son texte "Roaya". Le prix du jury a été décerné à Hassani Mohamed de la wilaya de Béjaïa pour le seul texte théâtral en langue amazighe "Menzel ntich".

APS

THÉÂTRE DE MARIONNETTES

Des représentations dans sept wilayas

Les représentations de la cinquième édition du Festival national culturel de théâtre de marionnettes (FNCTM), qui débuteront lundi prochain, toucheront cette année sept wilayas de l'ouest. Aux côtés d'Aïn Témouchent, qui abrite le concours à partir du 13 juin prochain et ce durant une semaine, les troupes invitées à cette manifestation sillonneront les wilayas d'Oran avec deux spectacles, Sidi Bel-Abbes, Mostaganem, Tiaret, Chlef, Saïda et Mascara avec une représentation chacune, a précisé M. Moudaâ Ahmed. Cette décision a été prise par le commissaire pour "élargir le champs d'action de ce festival à caractère national et intéresser le maximum de wilayas à l'art de la marionnette", a-t-il ajouté.

Sur les dix neuf travaux parvenus au commissariat, la commission nationale de sélection a choisi, les 19 et 20 mai dernier, dix spectacles qui participeront au concours pour lequel cinq prix dotés d'un montant global de 640.000 dinars sera mis en jeu. Il



s'agit du meilleur spectacle (250.000 dinars), meilleure réalisation (150.000 dinars), meilleur texte (120.000 dinars), meilleure scénographie (70.000 dinars) et meilleure marionnette (50.000 dinars). Les nouveautés de cette édition concernent l'introduction du prix de la meilleure

scénographie et la participation de troupes des wilayas de Djelfa et d'Aïn Defla, a-t-il signalé. Présidé par le docteur Dahmoui Ahmed, le jury de cette édition sera composé de Nawal Brahim, Takouche Rym, Assous Ahcène et Ghermoul Ahmed. Le programme de la manifestation portera

sur un total de 52 représentations dont 34 pour l'animation de l'environnement, 8 pour les wilayas voisines et 10 participant au concours (IN). Une journée d'étude sur "la situation du théâtre de la marionnette en Algérie", est prévue le 16 juin avec la participation d'enseignants spécialistes et chercheurs universitaires. Cette édition sera marquée également par l'organisation d'une exposition de marionnettes. "Chacune des troupes participantes ramènera ses poupées", a-t-il souligné. Le musée national de l'enfance a été, aussi, invité pour cette circonstance et exposera ses propres œuvres. Le commissariat présentera, par ailleurs, un hommage particulier aux artistes Mohamed Benguettaf, Houari Hamidi, Mohamed Adar, Nadia Talbi, Lourari Hamid (Kaci Tizi ouzou) et Aïssa Moulefraâ. Enfin, la cérémonie d'ouverture aura lieu après-demain lundi en présence de quarante artistes nationaux de renom invités par le commissariat du festival.

APS

PHONOTÈQUE DE BÉCHAR

Projet d'enregistrement des différentes formes musicales et poétiques

Un projet d'enregistrement des différentes formes musicale et poétiques de la région de Bechar vient d'être entamé en début de ce mois par la phonothèque de la maison de la culture de la ville, a-t-on appris auprès des responsables de cette structure. Cette opération, visant à pérenniser et à sauvegarder le patrimoine immatériel de cette région du sud-ouest du pays, sera réalisée avec l'aide et la contribution de plusieurs associations musicales et chercheurs locaux en patrimoine, indiquent les responsables de la maison de la culture. Le patrimoine immatériel de la région compte une soixantaine d'expressions artistiques populaires et folkloriques, et plusieurs autres formes musicales et chorégraphiques notamment le Diwane, El Maya, Houbi, Haidouss, et El Foundou dont la notoriété a dépassé les frontières grâce au luthiste Abdelaziz Abdellah, plus connu sous l'appellation de Alla, a-t-on fait savoir. L'association musicale "Salama", dirigée par le musicologue Lahcen Torki, a été la première à enregistrer une compilation de plusieurs chansons et morceaux musicaux du terroir, suivie de l'artiste Mohamed Kiriti, également



poète dans le genre Melhoun très répandu dans la région, notamment à Abadla et plusieurs autres localités du sud de la wilaya de Bechar. Le programme des enregistrements sur supports professionnels, concerne aussi les autres expressions chorégraphiques, tel le cas du Houbi, Haidouss,

Diwane et d'autres danses populaires, a-t-il ajouté de même source. A ce titre, un effort louable est effectué par le commissariat du festival de la musique et danse Diwane, à travers l'enregistrement, sur supports vidéo et audio, de l'ensemble des représentations des troupes participantes à cette manifestation depuis 2007. Ces enregistrements sonores et filmiques constituent, un important fonds documentaires pour la connaissance académique de cette expression artistique, de même qu'ils sont un moyen efficace pour la sauvegarde de l'oubli de cet important patrimoine immatériel, estiment des membres de ce commissariat. Le patrimoine poétique est également au menu des enregistrements prévus cette année, ou il sera procédé à l'enregistrement et à la transcription des œuvres de différents auteurs de poésies Melhoun et populaires de la région, selon les responsables de la maison de la culture. Avec la mise en œuvre de ce projet artistique et patrimonial, la direction de cette institution compte prendre une part importante dans la stratégie nationale de protection et de sauvegarde du patrimoine immatériel de la wilaya de Bechar, estime son premier responsable.

APS

TLEMCCEN CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE

Avant-première du film documentaire «Sidi Boumediène el Ghouth»

Le film documentaire "Sidi Boumediène el Gouth" retraçant l'itinéraire et le parcours du saint patron de la ville de Tlemcen a été projeté à la maison de la culture Abdelkader-Alloula devant un très nombreux public.

Réalisé par Yahia Mouzahem et écrit par Tayeb Touhami, ce docu-fiction de 52 minutes est revenu sur les traces de cette figure illustre né à Cantiallana dans la région de Séville (Andalousie) en 1126 et décédé en 1198 dans la région de Tlemcen, plus exactement dans la localité de Aïn Tekbalet distante d'une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya.

Ce documentaire, présenté dans la soirée de mercredi dernier, a mis en exergue

les trois dimensions importantes dans le parcours de ce saint homme, en l'occurrence le djihad contre les croisés à El Qods en Palestine aux côtés de Salah Eddine el Aouybi et les biens wakfs de tous les Maghrébins dans cette ville, selon le témoignage du docteur palestinien Youcef Salama qui a longuement évoqué ces biens.

Le film axe également sur la dimension religieuse et soufie de Sidi Boumediène qui a étudié chez l'ascète Abi Yaza à Fès et chez cheikh Abdelkader El Djilani de même que ses différents pèlerins à La Mecque et à Béjaïa, sa convocation par le sultan Youcef Abi Yacoub Al Mansour et sa mort à Aïn Takbalet dans la région de Tlemcen.

Le documentaire, dont des séquences ont été interprétées par des acteurs algériens dont Abdelkader Bouaja, Mohamed el Amine Ben Allal et Zenagui Djawad, a également montré la dimension artistique et culturelle de ce saint à travers ses poèmes et ses écrits.

Ce film qui a été projeté, pour la seconde fois, ce jeudi au niveau du palais de la culture est l'un des meilleurs documentaires réalisés jusqu'à présent dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" de l'avis des téléspectateurs et des connaisseurs du septième art.

Plus d'une dizaine de films documen-



taires sur divers sites, monuments historiques et figures illustres de la ville de Tlemcen et de sa région ont été réalisés dans le cadre de ce grand événement culturel international. Le

programme cinéma de cette manifestation prévoit la réalisation de plus d'une quarantaine de film documentaires et de docu-fiction, rappelle-t-on.

APS

SEMAINE CULTURELLE DE LA WILAYA DE NAAMA À TISSEMSILT Une clôture festive

La semaine culturelle de la wilaya de Naâma à Tissemsilt a été clôturée jeudi dans une ambiance festive sur des rythmes de la troupe "Noudjoum Choubania" en présence d'une forte assistance. Les troupes "Afraha raqs chaabi" et "Noudjoum Choubania" ont été très ovationnées par le public qui a eu droit à des représentations folkloriques de la région de Naâma accompagnées de danse allaouis et de salves de baroud.

Le commissaire du festival local des arts et des cultures de Tissemsilt a indiqué que cette manifestation culturelle a permis au public local de prendre connaissance de la richesse du patrimoine culturel de la wilaya de Naama.

Plusieurs activités ont été organisées à cette occasion, notamment des expositions de gravures rupestres et de photos représentant certains ksours antiques de la région du "Moghrar", mettant en lumière les aspects de la résistance de cheikh Bouamama contre le colonisateur français.

Des espaces ont été en outre consacrés aux arts picturaux, aux tenues traditionnelles, aux produits artisanaux comme les tapis et aux manuscrits.

Le public a également profité de soirées de variétés animées par Fellah Habib de la troupe Seguini, Fethi Alioua de la troupe "Jil el ghad" et Baghdadi Salsabil de la troupe "Angham".

La délégation culturelle hôte a visité plusieurs sites touristiques et naturels dont la cédraie de Theniet El Had et la station thermale de Sidi Slimane.

APS

JOURNÉES THÉÂTRALES À SÉTIF

«Douyouf el senateur» suscite l'admiration du public



La pièce *Douyouf el senateur* (Les invités du sénateur), produite par la troupe de théâtre des offices de jeunes (Odej) de Chlef a suscité l'admiration du public sétifien qui a assisté, mercredi dernier, à l'ouverture des journées théâtrales des Chevaliers des planches. Cette pièce humoristique de Abdelhamid Belkhodja,

déjà récipiendaire de la *Grappe d'or* en 2009, a été interprétée avec beaucoup de maîtrise par un groupe de jeunes talents, tels que Hadj Kharchi, Djamel Aidat et Abdelkader Cheikh.

L'œuvre gravite autour de trois jeunes gens voulant exploiter les événements des années 90 en leur faveur. Pendant ce

temps, le sénateur, affublé du nom de "Chaman", qui n'a ni de près ni de loin le profil du poste, se caractérise par un opportunisme de mauvais aloi et se trouve confronté à moult problèmes sociaux qu'il ne sait par quel bout appréhender.

Neuf troupes, représentant autant de wilayas du pays, prennent part à cet événement culturel qui se poursuivra jusqu'au 15 juin prochain, ont indiqué les organisateurs des Chevaliers des planches.

Hirassa Mouchaddada (Surveillance renforcée), de Boumerdès, primée pour la meilleure mise en scène, *Dakaik el achroune* (Vingt minutes), de Mascara, récompensée du prix du Dauphin d'Or, et *El Djidar* (Le mur), de Laghouat, figurent parmi les pièces les attendues du public sétifien.

Selon les organisateurs de cette manifestation, l'objectif des Chevaliers des planches est de relancer l'activité culturelle dans la région et de fournir des espaces d'expression à de jeunes troupes souvent méconnues du grand public.

C'est également une étape pour construire le théâtre de demain, favoriser les échanges d'expériences entre les troupes participantes, et bénéficier des conseils et de l'expérience des professionnels.

APS

MOHAMED RAOURAOUA L'A ANNONCÉ HIER

UN GRAND ENTRAINEUR POUR LES «VERTS» ?

Mohamed Raouraoua, président de la Fédération algérienne de football est revenu, hier, sur la dernière déroute des «vert» à Marrakech en l'a qualifiant d'une vraie catastrophe pour le football algérien et dira dans ce sens : «J'étais déçu comme tout Algérien voire même choqué.

PAR MOURAD SALHI

Je crois qu'il n'est plus nécessaire de commenter cette défaite, puisqu'elle a été déjà analysée de tous les côtés et en détaille par tous les gens qui aiment leur équipe. Pour ma part, dira Mohamed Raouraoua, je ne m'attendais pas à ce résultat. Bien au contraire, j'étais relativement optimiste pour que cette équipe revienne avec au moins un match nul de la terre marocaine. Ceci dit, s'il y a lieu de situer les responsabilités, je dirai que je n'ai pas l'habitude de fuir mes responsabilités, mais seulement je crois qu'il faut vite oublier cet épisode. Il faut que on s'attèle désormais à redresser la barre immédiatement. Je ne veux pas chercher des excusés à qui que ce soit. La vie est faite ainsi», a indiqué hier, le patron de la FAF sur les ondes de la Radio national, Chaîne III. Précisant, néanmoins que : «Les leçons seront tirées par le futur staff technique» qui sera, selon lui, «d'une grosse pointure, posséder un palmarès éloquent et jouir d'une grande expérience internationale», a-t-il souligné. Un technicien précise-t-il également, «qui sera capable de prendre ce puzzle afin d'en faire une machine à gagner», a déclaré M. Raouraoua.

«L'entraîneur local, c'est fini !»

Le dernier communiqué de la FAF était clair, les responsables du football algérien ne veulent plus que cette équipe algérienne soit coachée par un technicien local, chose qui a été confirmée, hier, par Mohamed Raouraoua «nous avons suffisamment utilisé la piste du cadre national. Il y avait plusieurs parties qui nous ont demandé avec une manière je dirai «obligatoire» de recruter un technicien local, mais avec tout mon respect, les entraîneurs nationaux ne peuvent pas atteindre ce niveau sauf parmi le staff technique afin d'acquérir de l'expérience pour l'avenir. Je ne suis pas contre la présence des techniciens locaux, avec un sélectionneur étranger qui compte, je le répète, une grosse pointure, pour que nous



puissions faire une transition au futur. Par conséquent, nous avons lancé un appel à candidature dans pas mal de sites spécialisés. Nous avons commencé à recevoir des réponses, et elles ne sont pas des moindres, Précise-t-il. A cet effet, nous avons constitué une commission présidée par Mohamed Mecherar, dans laquelle figure également Fergani, Tasfaout, Atoui qui vont étudier les offres et choisir le meilleur technicien qui débutera son travail à partir du prochain match amical en aout prochain» a-t-il dit «Pour la seule journée d'aujourd'hui (hier vendredi) la fafa reçu, révèle Raouraoua, quatre propositions», a-t-il révélé.

«Il faut commencer un nouveau cycle»

Concernant l'avenir de cette équipe nationale qui ne donne plus de satisfaction sur le terrain, le premier responsable de l'instance nationale dira «qu'il faut commencer un nouveau cycle et changer ce qui s'impose. Ce nouveau cycle selon Raouraoua, veut dire de nouvelles méthodes de travail, un nouveau staff et peut-être de nouvelles ressources humaines.» «C'est une réalité, il y a des joueurs qu'ont fait leur temps et ils devraient céder leur place pour d'autres, la vie est faite ainsi» a déclaré M. Raouraoua qui confirme que «le champ de prospection et de recrutement sera élargi pour cette équipe nationale, où les meilleurs selon l'avis du futur staff technique, bien évidemment, auront leur place. Cela veut dire, nous devons couper avec le passé. C'est vrai que nous avons participé à la Coupe d'Afrique et

la Coupe du monde, c'est fini, aujourd'hui il y a sur le terrain des réalités qui sont complètement différentes. Quand on voit, le Botswana qui se qualifie dans un groupe où figure la Tunisie, le Niger qui se qualifie dans un groupe où elle se trouve également l'Egypte, je dirai qu'il y a un grand changement qui s'est fait par l'apport évident des nouveaux joueurs. Cela pour dire que ce n'est plus facile, il y a aujourd'hui un développement mondial, du essentiellement au programme de la FIFA, qui incite au développement de cette pratique dans toutes les régions sans exception aucune»a-t-il dit.

M. S.

Meghni signe à Umm Salal (Qatar)

L'international algérien Mourad Meghni quitte Lazio Rome pour s'engager avec Umm Salal Sport Club, a indiqué hier le club qatari de première division de football. Selon la même source, le milieu de terrain des Verts a passé la traditionnelle visite médicale et a signé son contrat en présence du président du club Fayçal Ben Ahmed al Thani. Le milieu international algérien n'a pas caché sa satisfaction après avoir paraphé son nouveau club. "Je suis heureux d'avoir opté pour Umm Salal Sport Club et de vivre à Doha après plusieurs années passées en Europe" a-t-il déclaré. Meghni est désormais la quatrième recrue d'Umm Salal Sport Club après l'engagement du Brésilien Kabouri, du Syrien Fares Al Khatib et le Bahreïni Mohamed Hocine, dont le contrat a été prolongé. Le milieu du terrain de la Lazio a été éloigné des terrains depuis plusieurs mois à cause de blessures à répétition. Il n'a pas joué le moindre match cette saison avec son équipe.

La FIFA non concernée par le cas du joueur marocain Taârabt

La Fédération internationale de football (FIFA) n'est pas concernée par le cas de l'international Adil Taârabt qui avait quitté la sélection marocaine, à la veille de la rencontre de qualification à la Coupe d'Afrique des nations-2012 samedi dernier, à Marrakech face à l'Algérie (4-0), indique vendredi la presse locale. "La FIFA n'est pas concernée par le cas de Adil Taârabt, considérant son attitude comme une position personnelle", a souligné "Akhbar Al-Yaoum" précisant que le joueur était "libre de jouer où pas pour la sélection nationale de son pays". L'instance du football mondial a, cependant, souligné que la

Fédération royale marocaine de football (FRMF) avait "le droit de sanctionner" le milieu de terrain du Queens Park Rangers en le privant de sélection durant une période précise, l'exclure définitivement ou de ne pas lui octroyer certains avantages financiers. Par contre, la FIFA est en droit d'intervenir dans le cas où un club interdit à un de ses joueurs de rejoindre son équipe nationale et de jouer pour elle, ajoute-t-on de même source. La presse marocaine avait rapporté cette semaine que la FRMF s'appêtait à saisir la FIFA au sujet de ce cas d'indiscipline et de comportement qui nuit au football marocain, rappelle-t-on. Le

meilleur joueur de deuxième division anglaise 2010-2011 avait déclaré à une radio marocaine qu'après avoir quitté le regroupement de la sélection de son pays à Marrakech : "J'ai décidé de quitter la sélection nationale lorsque j'ai appris jeudi 2 juin, en fin de journée, que je n'étais pas titulaire contre l'Algérie".

De son côté, le sélectionneur du Maroc, le Belge Eric Gerets a affirmé qu'il n'avait pas informé Adil Taârabt qu'il n'allait pas être titulaire lors du match face à l'Algérie, rapporte vendredi la presse marocaine. "Le joueur avait déduit de lui-même son statut de remplaçant", a déclaré Gerets.

EQUIPE NATIONALE OLYMPIQUE

Amir Sayoud rejoindra l'Afrique du Sud demain

Le milieu international algérien du Ahly du Caire (Div 1 égyptienne), Amir Sayoud, rejoindra dimanche la sélection algérienne, qui se trouve en stage à Johannesburg (Afrique du Sud), en vue du match retour face à la Zambie, prévu le 18 juin à Chingula, pour le compte des éliminatoires des JO-2012 de Londres, rapporte jeudi le site officiel du Ahly. Sayoud a été autorisé par le staff technique du Ahly, conduit par le Portugais José Manuel, à rejoindre les Verts, avant son retour directement en Egypte, à la veille du match de championnat face à Enppi prévu le 21 juin, précise la même source. Lors du match aller, disputé le 3 juin au stade du 20-Août-1955 (Alger), Sayoud a été l'un des artisans de la large victoire des poulains d'Azzedine Aït Djoudi (3-0), avec deux passes décisives. La sélection olympique s'est envolée lundi soir pour Johannesburg en Afrique du Sud, pour effectuer un stage préparatoire, qui s'étalera jusqu'au 16 juin, soit à deux jours du match. Avant leur départ, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, s'est réuni avec le staff technique et les joueurs, et a tenu à les féliciter après leur brillante victoire face à la Zambie (3-0) en match aller, et les encourager pour la réalisation d'un bon résultat lors du match retour. L'équipe qualifiée disputera un tournoi final dans un pays africain qui sera désigné par la CAF. Les trois premiers iront directement aux JO-2012, tandis que le quatrième jouera un match d'appui contre une équipe asiatique à Londres.

CHAMPIONNAT L1

La LNF procède à de nouvelles modifications dans la programmation

La Ligue nationale de football (LNF) a procédé jeudi à de nouvelles modifications dans la programmation des dernières journées et des matches en retard du championnat professionnel de Ligue 1 qui prendra fin le 8 juillet. Il a été décidé de faire jouer tous les matches en retard au plus tard le mardi 21 juin, "dans le but de garantir l'équité et l'éthique sportive", a expliqué la LNF sur son site. La 27^e journée se jouera dans son intégralité le samedi 25 juin. La LNF a fixé la 28^e journée au mardi 28 juin, alors que la 29^e journée aura lieu le vendredi 1^{er} juillet. La 30^e et dernière journée se déroulera, quant à elle, le vendredi 8 juillet. Toutes les rencontres de ces journées débiteront à 17h00. Pour rappel, la 26^e journée de la Ligue 1, amputée des matches USM El-Harrach - CR Belouizdad et ES Sétif - JS Kabylie, se jouera ce week-end.

Voici par ailleurs le programme des matches en retard :
Mardi 14 juin : WA Tlemcen - JS Kabylie à Tlemcen (17h00)
Samedi 18 juin : ES Sétif - AS Khroub à Sétif (19h00)
Samedi 18 juin : JS Kabylie - MC Saïda à Tizi Ouzou (17h00)
Samedi 18 juin : MC Alger - WA Tlemcen à Omar Hamadi (19h00)
Mardi 21 juin : ES Sétif - JS Kabylie à Sétif (19h00)
Mardi 21 juin : USM El-Harrach - CR Belouizdad à El-Harrach (17h00).

Liverpool tenté par Clichy ?

Liverpool, qui négocie actuellement la venue du milieu défensif international anglais de Sunderland Jordan Henderson pour environ 20 millions d'euros, aurait offert 5,6 millions d'euros à Arsenal pour attirer aussi le latéral gauche international français Gaël Clichy sur les bords de la Mersey, selon le Guardian, vendredi. Le joueur de 25 ans, qui sera libre en juin 2012 et a refusé de prolonger avec les Gunners, aurait la préférence de Kenny Dalglish. Le coach des Reds avait également sur sa "short list" les défenseurs Luis Enrique (Newcastle) et Emilio Izaguirre (Celtic Glasgow). Dans le transfert d'Henderson, précise le quotidien, l'ancien Parisien de Liverpool David N'Gog pourrait servir de monnaie d'échange pour faire baisser la facture.

Mehmed Bazdarevic à Sochaux

Le FC Sochaux-Montbéliard a annoncé, via un communiqué officiel, la nomination au poste d'entraîneur de Mehmed Bazdarevic. Agé de 51 ans, le technicien bosnien s'est engagé pour deux saisons avec le club doubiste. Pourtant fortement pressenti, Paul le Guen ne prendra donc pas la suite de Francis Gillot, parti du côté des Girondins de Bordeaux. Meilleur entraîneur de Ligue 2 selon ses pairs en 2004, Bazdarevic est déjà familier avec le club sochalien puisqu'il y a été entraîneur adjoint et entraîneur de la réserve entre 1988 et 2003.

SELON L'ÉTUDE ANNUELLE DU CABINET DELOITTE

La Bundesliga reste le championnat européen le plus rentable

Le championnat d'Allemagne, qui a réalisé 138 millions d'euros de bénéfices, est resté, sur la saison 2009/2010, le championnat européen le plus rentable, selon l'étude annuelle effectuée par le cabinet Deloitte, publiée jeudi.

Parmi les 5 principaux pays (Allemagne, Angleterre, Espagne, France, Italie), seules la Bundesliga et la Premier League anglaise sont bénéficiaires, avec respectivement 138 M EUR et 101 M EUR. La Ligue 1 (France) et la Serie A (Italie) affichent des déficits respectifs de 102 M EUR et 110 M EUR. Quant à l'Espagne, les clubs ne publient pas leurs résultats nets, a indiqué Deloitte à l'AFP, mais on peut penser qu'ils s'inscrivent dans le rouge, a ajouté une porte-parole.

Pour le moment, c'est l'Allemagne qui affiche la meilleure affluence moyenne, avec 42.700 spectateurs par match. Pour la saison qui vient de s'achever (2010/2011), l'étude table sur une nouvelle hausse du chiffre d'affaires du "big five" à 8,9 mds EUR. L'étude de Deloitte pointe également une inflation importante au niveau des salaires de joueurs, qui ont augmenté de 8% d'une saison sur



l'autre, à 5,5 mds EUR. "La maîtrise des coûts reste le grand défi dans le football" actuel. En Espagne, Deloitte signale que ce rapport a atteint un plus bas depuis dix ans, les salaires "absorbant" 60% des recettes. Mais ce chiffre ne vaut que si l'on retire le FC Barcelone et le Real Madrid du calcul, précise le cabinet, sans donner le résultat avec tous les clubs de

la Liga.

En dehors du "big five", ce sont le championnat des Pays-Bas (420 M EUR), de la Turquie (378 M EUR) et la Russie (368 M EUR) qui génèrent les plus gros chiffres d'affaires, principalement composés de recettes commerciales (billetterie, ventes de maillots et accessoires...).

FC BARCELONE

45 millions d'euros pour l'opération de recrutement

La direction du FC Barcelone (Liga espagnole de football), va mettre sur la table la somme de 45 millions d'euros pour l'opération de recrutement estivale, rapporte jeudi le site Footmercato. En dépit d'un juteux partenariat avec la Qatar Foundation (qui verse 34 millions d'euros par an), l'un des vice-présidents du club chargé du secteur économique, Javier Faus, a donné, quelques détails financiers sur le budget dont disposera le champion d'Europe cet été. 45 millions d'euros est la somme que devra gérer au mieux Pep Guardiola pour étoffer son effectif. Si quelques départs (Bojan, Maxwell, Milito, Hleb) permettraient de récupérer des liquidités, il faut se montrer prudent. "Si cette somme ne suffit pas, la direction devra alors décider si le club peut

faire face à un effort supplémentaire, même si le Barça n'arrêtera jamais de recruter", a-t-il indiqué.

L'actualité du champion d'Espagne a été marquée, ces derniers jours, par les annonces successives d'accords avec le Chilien Alexis Sanchez (Udinese) et le champion du monde espagnol Cesc Fabregas (Arsenal). Pour le moment, nul ne le sait vraiment, mais une chose est sûre : si les Blaugrana ne vendent pas, il leur sera compliqué d'attirer au moins l'un de ces deux joueurs. D'autre part, le Barça a versé à ses joueurs pas moins de 47 millions d'euros en guise de primes. Les coéquipiers de Lionel Messi se sont partagé 20 millions d'euros pour leur sacre en Liga et 27 millions d'euros suite à leur succès en Ligue des Champions.

Gregorio Manzano nouvel entraîneur de l'Atletico Madrid



L'entraîneur Gregorio Manzano, prendra en charge la barre technique de l'Atletico Madrid de football (1^{ère} division espagnole) pour la saison 2011-2012, a annoncé mercredi le club madrilène. Manzano, ex-entraîneur du FC Séville, âgé de 55 ans "a signé pour une saison", précise le club dans un court message sur son site internet. Il succède à Quique Sanchez Flores, limogé à l'issue d'une saison 2010/11 relativement décevante pour l'Atletico avec un place de 7^e en Liga. L'Atletico Madrid avait remporté l'Europa League en 2010, face à Fulham (2-0).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DAIRA DE TENIET EL ABED
COMMUNE DE TENIET EL ABED
NIF : 0958 05 95 805 47 910 4029

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le président de l'assemblée populaire communale de Teniet El Abed informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°01/2011 paru dans les quotidiens nationaux : AN-NASR, MIDI LIBRE et BOMOP que les résultats de cette dernière ont abouti à l'attribution provisoire du marché à l'entreprise suivante :

INTITULE DU PROJET	ENTREPRISE CHARGÉE DE LA REALISATION	N° FISCAL	MONTANT TTC	DELAÏ DE REALISATION	NOTE OFFRE TECHNIQUE	OBSERVATIONS
PROTECTION ET REVETEMENT ROUTE RELIANT RN 87 - TAFROUNT SUR 02 KMS	ETPHB ZERIGUI AMOR	1973 0506 00303 48	8.775.000,00 DA	QUATRE (04) MOIS	63, 98/70	MOINS DISANTE

Les soumissionnaires participant dans cet appel d'offre qui sont intéressés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher auprès de notre service au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette annonce conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Les soumissionnaires participant dans cet appel d'offre qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente de la commune de Teniet El Abed dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux ou BOMOP, conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

LE PRÉSIDENT DE L'APC

L'acteur de "Very Bad Trip" arrêté pour viol



Douglas Brian Irvin Jr, vu dans Les Experts ou encore dans le premier volet de Very Bad Trip, aurait tenté de forcer une masseuse à avoir des rapports sexuels avec lui. Lorsque la jeune femme est venue dans sa chambre, à l'hôtel Hoosters Casino de Las Vegas, pour une séance de massage, l'acteur lui aurait proposé 10.000 dollars (6.820 euros) en lui précisant qu'elle pourrait avoir de "sérieux problèmes" en cas de refus. Douglas Brian Irvin Jr. aurait porté un uniforme d'agent de police. Terrifiée, et convaincue qu'il s'agissait d'un vrai policier, la jeune femme aurait accepté la relation intime. Quelques jours plus tard, la masseuse s'est rendue compte qu'il ne s'agissait pas d'un agent de police. Elle a donc porté plainte pour "tentative de viol, coercition et usurpation d'identité d'un agent de police". L'acteur a été arrêté la semaine dernière par la police. Il dément toujours les accusations de la jeune femme en parlant d'un "acte consenti".

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1935 Fondation des Alcooliques Anonymes

Robert Smith, un médecin de l'Ohio, et William Wilson, un courtier de New York, fondent les Alcooliques Anonymes. Le 10 juin 1935, Bill W., principal fondateur du mouvement, rencontre le Docteur Bob. C'est la date retenue officiellement pour marquer le début du mouvement Alcooliques Anonymes. Alcooliques Anonymes est une association d'hommes et de femmes qui partagent leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'en aider d'autres à se rétablir de l'alcoolisme.

1944 Massacre dans le bourg d'Oradour-sur-Glane

Après l'arrivée des Allemands dans le bourg d'Oradour-sur-Glane, le tambour de ville passa dans les rues en lisant un ordre qui enjoignait à tous les habitants, sans exception, hommes, femmes et enfants, d'avoir à se rassembler immédiatement sur le Champ de Foire, munis de leurs papiers, pour vérification d'identité. Les Allemands divisèrent la population en deux groupes : d'un côté, les femmes et les enfants ; de l'autre les hommes. Les hommes furent répartis dans cinq granges différentes ; là, ils furent mitraillés puis leurs corps furent recouverts de fagots et de paille auxquels les allemands mirent le feu. Le groupe enfermé dans l'église comprenait toutes les femmes de la ville, en particulier les mamans, ainsi que tous les enfants des écoles. Une fusillade éclata dans l'église, puis de la paille, des fagots, des chaises, furent jetés pêle-mêle sur les corps qui gisaient sur les dalles. Les allemands y mirent ensuite le feu.

1967 Fin de la guerre des six jours

Cette guerre a été déclenchée par une « attaque préventive » d'Israël contre ses voisins arabes. Au soir de la première journée de guerre, la moitié de l'aviation arabe est détruite. Et au soir du sixième jour, les armées égyptiennes, syriennes et jordaniennes sont défaites. Les chars de Tshal ont bousculé leurs adversaires sur tous les fronts. En moins d'une semaine, l'état hébreu a triplé sa superficie : l'Egypte a perdu la bande de Gaza et la péninsule du Sinaï, la Syrie a été amputée du plateau de Golan et la Jordanie de la Cisjordanie. Plus symbolique encore de la défaite arabe est la prise de la Vieille Ville de Jérusalem.

1770 Découverte de la grande barrière de corail

Le premier explorateur européen à avoir vu la grande barrière était capitaine James Cook lors de son voyage de 1768. Il découvrit le récif en s'échouant dessus le 11 juin 1770. La grande barrière de corail est le plus grand récif corallien du monde. Le récif est situé au large du Queensland, en Australie. Il mesure 2.000 kilomètres et peut être vu de l'espace. Il est considéré comme la plus grande structure vivante sur Terre. La grande barrière de corail est parfois appelée le plus grand animal vivant du monde. En réalité il est constitué de nombreuses colonies de coraux.

1955 Accident tragique aux 24 Heures du Mans faisant 82 morts

Sur le célèbre circuit du Mans, se produit le plus grave accident de l'histoire de la course automobile. Après 240 km/h, Hawthorn sur Jaguar, double Macklin sur Austin Healey. Celui-ci, gêné, freine et se déporte. La Mercedes du pilote français Pierre Levegh percute Macklin, s'envole et explose. Des débris s'écrasent dans la foule, dénichant de nombreux spectateurs. Le bilan est terrible : quatre-vingt-deux morts dont le pilote Levegh et une centaine de blessés. Pour éviter toute panique, les organisateurs décident de ne pas arrêter la course. A la neuvième heure les Mercedes se retirent en signe de deuil. Les vainqueurs, Hawthorn-Bueb sur Jaguar, refusent les prix.

1962 Trois prisonniers s'évadent de la prison d'Alcatraz

On avait dit que personne ne s'évaderait d'Alcatraz, pourtant Frank Morris, John Anglin et Clarence Anglin s'en évadent. Ils prennent la fuite à bord d'un radeau de fortune. Malgré l'important dispositif pour les capturer, ils ne sont pas retrouvés. Les enquêteurs ont supposé qu'ils s'étaient noyés dans la baie de San Francisco. Malgré cette hypothèse, les trois fugitifs restent toujours recherchés par le FBI à l'heure actuelle.

2001 Timothy McVeigh est exécuté par injection

Timothy McVeigh a été reconnu coupable de l'attentat à la bombe d'Oklahoma City qui avait fait 168 morts et 674 blessés en avril 1995. C'était alors l'attentat le plus meurtrier à se produire sur le territoire américain.

LE CARNET DU MIDI

1910 LE PACHA

Jacques-Yves Cousteau est né ce jour en France, le commandant Cousteau est un officier de la marine française, océanographe, internationalement connu comme le commandant de la Calypso. Pionnier de la recherche océanographique et visionnaire, il a familiarisé le grand public avec le monde de la mer et ses mystères. Cousteau et Marcel Ichac partagent la même volonté de faire découvrir au grand public des lieux inconnus et inaccessibles : pour le premier, c'est le monde sous-marin, pour le second, c'est la haute montagne. Les deux voisins décrocheront le premier prix ex æquo du Congrès du film documentaire de 1943, pour le premier film sous-marin français : Par dix-huit mètres de fond, tourné en apnée. En 1948, entre missions de déminage, d'exploration sous-marine et d'essais technologiques et physiologiques, Cousteau entreprend une première campagne en Méditerranée à bord de l'Elie Monnier, aviso base du GRS (Groupe de Recherches Sous-Marines), qui devient le GERS (Groupe d'études et de recherches sous-marines) de la Marine nationale. En 1949, Cousteau quitte la Marine pour fonder les Campagnes océanographiques françaises (COF) en 1950. Le brasseur Loël Guinness lui achète son bateau, la Calypso, avec lequel il parcourt les mers les plus intéressantes de la planète ainsi que les fleuves et les rivières. Il effectue aussi des fouilles archéologiques sous-marines en Médi En 1975, il découvre l'épave du Britannic, navire-jumeau du Titanic, par 120 mètres de fond. C'est en 1976 qu'il pénètre pour la première fois avec des plongeurs à l'intérieur de l'épave. Certains éléments sont repêchés. Jacques-Yves Cousteau s'est éteint le 25 juin 1997 à Paris. Sa disparition fut fortement ressentie aux États-Unis, où il était l'un des Français les plus populaires



1921 DES TITRES À NE PLUS EN FINIR

Le prince Philip, duc d'Édimbourg, précédemment prince de Grèce et de Danemark, est né le 10 juin 1921 à Corfou, en Grèce. Il est le cinquième enfant et seul garçon du prince André de Grèce et de la princesse Alice de Battenberg. Naturalisé britannique le 28 février 1947, il devient membre de la famille royale britannique par son mariage avec la future reine Élisabeth II, devenant ainsi prince consort. Né en Grèce peu avant la proclamation de la Deuxième République hellénique, il passe son enfance en France. Le 20 novembre 1947, il épouse à Londres la princesse Élisabeth, fille du roi George VI et de la reine Élisabeth. À l'occasion de ce mariage, il renonce à la nationalité grecque et au titre de prince de Grèce et de Danemark. Il prend le nom de son oncle maternel, Mountbatten, pour devenir un sujet britannique sans titre. Peu de temps avant le mariage, son beau-père l'a élevé au rang de duc d'Édimbourg, baron de Greenwich et comte de Merioneth, mais sans le titre de prince. Lors de l'accession de son épouse au trône, le 6 février 1952, il devient prince du Royaume-Uni et n'a plus de nom de famille. En tant que prince consort, Philip assiste son épouse dans ses devoirs de souveraine en l'accompagnant à de nombreux dîners et cérémonies comme l'ouverture du Parlement. En 1981, le prince Philip intercédait auprès de son fils Charles pour qu'il se fiance ou rompe avec Lady Diana Spencer. Face aux injonctions de son père il fit annoncer les bans puis se maria 6 mois plus tard avec Diana. En 1992, les déboires conjugaux de Charles et Diana contraignirent la reine et le duc d'Édimbourg à tenter de les réconcilier, sans succès. Philip écrivit son étonnement à Diana concernant l'aventure extra-conjugale de Charles avec Camilla Parker Bowles. Le couple divorça malgré les efforts du couple royal.

Ses titres furent successivement :

Son Altesse Royale le prince Philippe de Grèce et de Danemark (1921-1947)
Philip Mountbatten (1947)
Son Altesse Royale sir Philip Mountbatten (1947)
Son Altesse Royale le duc d'Édimbourg (1947-1957)
Son Altesse Royale le prince Philip, duc d'Édimbourg (depuis 1957).

2004 THE GENIUS

Ray Charles Robinson surnommé «The Genius» (le génie) est un chanteur compositeur arrangeur et pianiste américain dont la carrière fut riche en différents styles musicaux : le jazz, le gospel, le blues, la country, le rhythm and blues (origines du R'n'B contemporain) et le style qu'il popularisa : la soul. Son enfance est marquée par des traumatismes physiques et psychologiques : après avoir assisté impuissant à la noyade de son jeune frère de 3 ans, il contracte un glaucome à l'âge de 4 ans. À 7 ans, sa cécité est complète et il est placé dans une institution spécialisée où il apprend la composition, ainsi que la pratique de plusieurs instruments, dont le piano (instrument qu'il ne peut étudier immédiatement car, au moment de sa arrivée les effectifs de l'école étaient complets, la clarinette ou le saxophone alto. Bien que l'enseignement musical qu'il y reçoit soit essentiellement classique, ses préférences vont dès cette époque aux musiques de son enfance : le gospel, le blues, le jazz et le country. Ray Charles va connaître une décennie de succès. Le premier succès qu'il enregistre est The Sun Gonna Shine Again. Il sera le premier artiste noir de l'histoire à être écouté par un public blanc. Il est récompensé de douze Grammy Awards, parmi les très nombreuses récompenses et distinctions qu'il reçoit au cours de sa carrière. Il est l'un des premiers à entrer au Rock'n'Roll Hall of Fame en 1986. Il reçoit la médaille de Chevalier des Arts et Lettres cette même année et la chanson Georgia on My Mind est consacrée hymne officiel de l'État de Géorgie en 1979. Il meurt à 73 ans d'une maladie du foie, le 10 juin 2004 (5 jours après le décès de Ronald Reagan), dans sa maison de Beverly Hills.



Les aphtes

On sait tous ce que sont les aphtes, enfin on croit le savoir. Pourtant, on les confond souvent avec d'autres lésions de la bouche ou même des infections oropharyngées... Chassons les idées reçues !

On ne sait pas d'où ça vient

L'aphte est un trouble vasculaire. L'occlusion d'une artère nourricière et la perméabilité de ses parois induisent la nécrose d'une petite zone et une inflammation associée. Cela finit par faire un trou. C'est ça, un aphte ! Plus l'artère est importante, plus la zone nécrosée est étendue et plus l'aphte est gros. Il existe aussi une maladie (dite de Behçet) qui se manifeste par des aphtes buccaux et génitaux. Elle atteint surtout la population du pourtour méditerranéen et du Japon.

Les aphtes, ça guérit tout seul VRAI...

... pour les aphtes banals. Les crèmes et gels anesthésiants locaux (type Xylocaïne® ou Dynexan®) et les gels barrière à base d'acide hyaluronique (comme BloxAphte® ou Hyalugel®) n'ont pas d'autre but que de calmer la brûlure. Et l'aphte guérit effectivement de lui-même en huit à dix jours. Évitez toutefois d'appliquer des acides forts qui "brûlent" la lésion mais ralentissent sa cicatrisation !

FAUX...

... quand il s'agit d'aphtes géants (3% des cas). Ceux-là nécessitent des traitements corticoïdes locaux ou généraux. Et lorsque les récides se produisent plusieurs fois par mois, un traitement de fond peut être proposé pour espacer les crises (prescription de colchicine...).



Pour les aphtes, le spécialiste c'est le dermatologue VRAI

L'aphte n'est pas une maladie dentaire mais dermatologique, il est donc recommandé de consulter un dermatologue. Il y a d'ailleurs parfois des lésions associées sur la peau (ça ressemble à de l'acné), sur les voies génitales, l'œil ou encore les viscères... «Quand un patient a des aphtes buccaux et génitaux, je l'envoie automatiquement faire un bilan chez l'ophtalmo, explique la dermatologue Corinne Husson. Car les aphtes de l'œil peuvent, s'ils ne sont pas traités, entraîner une cécité.»

Les aphtes ça saigne toujours un peu FAUX

Un aphte ne saigne jamais, puisque c'est un tissu en train de mourir. Un aphte qui saigne, c'est autre chose qu'un aphte ! De même si cela dure plus de quinze jours, ce n'est pas un aphte non plus. Certaines maladies auto-immunes (pemphigus) donnent des lésions qui y ressemblent et qui sont souvent soignées comme telles, en pure perte.

Tout ce qui brûle dans la bouche est un aphte FAUX

Pour beaucoup, les lésions buccales sont soit des aphtes, soit des mycoses. Or, il existe quantité de lésions qui peuvent être traumatiques, infectieuses, auto-immunes, allergiques, dues à des affections hématologiques. Sans parler des cancers, indolores contrairement à l'aphte. Il arrive aussi que la muqueuse brûle et soit parfaitement saine, sans la moindre lésion. Il s'agit souvent dans ce cas de glossodynies (douleurs intenses sans plaie), dont le mécanisme reste mystérieux.

MINCEUR

Plus je fais attention, plus je grossis !



Vous avez beau vous surveiller en permanence, vous avez l'impression que le moindre écart vous profite. Etes-vous sûre de ne pas faire d'erreur ? On fait le point avec des experts.

1. Pourquoi des amies pèsent le même poids que moi en mangeant plus ?

Elles n'ont probablement jamais frustré leur organisme par des régimes trop hypocaloriques. *"La privation entraîne une modification des hormones régissant le métabolisme, explique Valérie Espinasse. Le corps s'adapte afin de conserver les mêmes performances tout en brûlant moins de calories. On a ainsi montré que des personnes ayant suivi un régime à 800 Cal pendant plusieurs semaines avaient repris du poids alors qu'elles ne consommaient que 1.200 Cal par jour, c'est-à-dire infiniment moins que le quota habituel des 2.000 Cal pour une femme ou 2.500 pour un homme."*

De plus, une alimentation pauvre en calories (moins de 1.500 par jour) est

pauvre en vitamines et en minéraux. Or, ces derniers sont essentiels à la transformation des aliments en énergie et donc à la gestion du poids : certaines vitamines B mais aussi le calcium...

S'empâter au moindre repas un peu plus riche. Pourquoi ?

Parce que votre corps s'est habitué à fonctionner avec le peu de calories que vous vous autorisez. *"Sur la quantité d'énergie que vous fournissez à votre organisme, explique Damien Galtier, celui-ci prélève dès le départ un certain nombre de calories pour assurer le fonctionnement des organes vitaux : poumons, cœur, reins, estomac..."*

C'est-à-dire environ 1.200 Cal chez une femme et 1.400 Cal chez un homme. Si vous réduisez vos apports, le corps continue d'abord à prélever la même quantité d'énergie pour assurer son fonctionnement de base. Après un certain temps, le cerveau réagit. *"Pour vous empêcher de maigrir davantage, poursuit Damien Galtier, il réduit les dépenses : le cœur bat moins vite, la tension s'abaisse..."* Vous continuez à peu manger, mais votre poids se stabilise. Si vous faites un repas plus copieux, le cerveau imagine qu'il est face à un excédent de calories, donc il les stocke. Et plutôt deux fois qu'une, dans l'éventualité d'une prochaine restriction qu'il redoute.

Mangez-vous vraiment aussi peu ?

A table, vos assiettes sont peut-être plus light que celles de vos voisins, mais grignotez-vous dans la journée ? Un croissant en arrivant au bureau, le bon quignon de baguette sur le chemin de la maison et quelques petits carrés de chocolat devant la télé... Deux conséquences : la sollicitation perpétuelle d'insuline favorise le stockage ; mais surtout, l'addition peut finir par être

lourde. La bonne idée : tenir un carnet alimentaire pendant une semaine.

Sans huile ni beurre, on peut rester mince, non ?

Dans une logique de restriction calorique, on commence souvent par bannir les corps gras : finie la vinaigrette, stop au filet d'huile d'olive ou à la noix de beurre sur les pâtes, terminées les sardines ou le thon à l'huile... Grossière erreur. Car si les lipides sont les nutriments les plus caloriques, ils ne sont pas uniquement de vicieuses molécules destinées à vous faire grossir. Grâce à eux, on fabrique des hormones régulant la digestion, la production d'insuline, le stockage des graisses... Ils participent donc à la régulation du poids !

Attention : tous les gras ne se valent pas et celui des frites n'a rien d'intéressant. En revanche, ceux des huiles de noix, d'olive ou de colza, des oléagineux (amandes, noix, noisettes...) et des poissons sont hautement recommandables.

Comment faire pour sortir du cercle vicieux ?

L'essentiel, c'est de remettre en route la machine à brûler les calories. Première mesure : l'activité physique, afin d'augmenter la masse musculaire et de consommer plus de calories, même au repos. Pensez aux balades après les repas : pendant la digestion, le corps consomme davantage d'énergie : c'est la "thermogenèse d'origine alimentaire". Ensuite, il faut réintroduire progressivement, et un par un, les aliments bannis : féculents, matières grasses, desserts...

Si possible, allez voir un nutritionniste. En fonction de l'historique de vos régimes et de vos habitudes, il vous proposera un plan fait sur mesure. Enfin, misez sur les aliments riches en nutriments "intelligents", minéraux et oligo-éléments qui vous aideront à booster votre métabolisme : eaux minérales riches en calcium et en magnésium (Hépar, Contrex, Courmayeur), protéines maigres (poulet, jambon blanc, fromage blanc à 0 %). Sans oublier les poissons et les fruits de mer riches en iode et en oméga-3, ni les légumes et les fruits frais, des mines de vitamines et minéraux.





Courgette à l'espagnole



Ingrédients :
500 g de petites courgettes
2 oignons
500 g de tomates
1/2 c. à c. de paprika
1 gousse d'ail
Farine, huile
Chapelure
Sel/poivre

Préparation :
Laver les courgettes et les découper en fines tranches. Les enduire de farine. Couper les oignons en tranches que vous roulez dans la farine. Dans une poêle, mettre à chauffer un fond d'huile et faire dorer légèrement les courgettes de chaque côté. Egoutter sur du papier absorbant. Faire de même avec les tranches d'oignons. Couper les tomates en tranches. Beurrer un plat allant au four. Déposer une couche de courgettes, la moitié des oignons, la moitié des tomates, la gousse d'ail écrasée. Saler et poivrer. Mettre dessus le reste des courgettes, l'autre moitié des oignons, des tomates et le paprika. Saupoudrer de chapelure (2 à 3 c. à s.), arroser d'une cuillère à soupe d'huile. Faire cuire à 200° durant 30 minutes.

Cake marbré



Ingrédients :
125 g de beurre
200 g de sucre en poudre
3 œufs
2 c à soupe de cacao
1 sachet de sucre vanillé
2 sachets de levure pâtisseries
Farine selon le mélange

Préparation :
Sortir le beurre de réfrigérateur et laisser ramollir à température ambiante. Séparer les blancs des jaunes des œufs. Travailler le beurre ramolli et le sucre en poudre dans un saladier jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, la levure, le sucre vanillé, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu jusqu'à ce que la pâte soit un peu solide. Monter les blancs d'œufs en neige ferme puis les incorporer délicatement à la pâte. Diviser la pâte en deux et ajouter le cacao tamisé dans la moitié de pâte en mélangeant soigneusement. Beurrer et fariner un moule à cake, mettre alternativement une boule de pâte nature puis une boule de pâte au cacao. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 35 minutes. Laisser refroidir avant de démouler.

ENTRETIEN ET SOINS CAPILLAIRES

Comment se coiffer quand on perd ses cheveux

Pour les femmes qui perdent leurs cheveux, aller chez le coiffeur pour se faire une coupe peut paraître comme saugrenu, mais pas tant que ça. En effet une coupe de cheveux peut apporter du volume à une chevelure clairsemée. Quelques astuces pour se sentir mieux dans... ses cheveux.

Coupe courtes
Quelle que soit la coiffure adoptée, sachez que les coupes courtes sont les plus à même d'atténuer les zones dégarnies. Si vous avez l'habitude d'avoir les cheveux longs, allez-y par étape et adressez-vous à un coiffeur visagiste qui vous proposera une coiffure en harmonie avec la forme de votre visage. Les cheveux courts sont plus

faciles à entretenir. Et comme ils ne fourchent pas, ils paraissent tout de suite en meilleure santé.

Jouez sur le volume
Si votre chevelure commence à se claircemer, vous pouvez toujours jouer la carte du volume. Une chevelure d'apparence plus dense masquera plus facilement des zones clairsemées. Sachez aussi, que les coupes au-dessus des épaules apportent cet effet volumateur. Petites astuces pour donner un effet «masse» : sécher vos cheveux la tête en bas et faites-vous des boucles que vous ferez tenir avec de la mousse ou des sprays.

Petit geste pour effet maxi
Si le volume n'est pas suffisant pour masquer votre chute de cheveux, vous pouvez essayer de changer votre raie de côté. Un geste simple, mais qui permet de camoufler les zones dégarnies, tout en donnant du volume, sans passer par la case ciseaux.



RANGEMENTS

Au bureau aussi...

Gardez vos stylos à portée de main
Regroupez stylos, crayons, ciseaux, règle dans un bocal que vous poserez sur votre bureau.

Papier pour imprimante
L'idéal est de le ranger bien à plat dans un tiroir. Si vous ne disposez pas de tiroir, rangez-le bien à plat sur une étagère

Matériel informatique
Regroupez vos DVD et rangez-les dans un tiroir compartimenté. Faute de tiroir, glissez-les dans les pochettes en plastique perforées d'un classeur avec les modes d'emploi et les garanties de votre matériel. Mettez les câbles et les cartouches d'encre dans des sacs en plastique zippés ; vous les rangerez dans le tiroir de votre bureau. Les CD de configuration et les manuels de chaque

appareil doivent être regroupés dans un sachet en plastique transparent soigneusement étiqueté. A chaque appareil sa pochette. Rangez-les soigneusement dans un tiroir.

Fin des câbles enchevêtrés
Regroupez les câbles de façon rationnelle en les enfermant à l'intérieur d'une gaine électrique flexible. Fendue sur toute sa longueur et à ses extrémités votre paquet de câbles pourra facilement s'y insérer. Si vous ne voulez pas envelopper les câbles dans une gaine, utilisez des serres câbles ou des attache-câbles gainés de plastique



A S T U C E S

Enlever une tache d'eau de javel sur un textile



Imbibez immédiatement de quelques gouttes d'eau oxygénée à 10 volumes. Attendez quelques minutes puis rincez. Si la tache de javel est ancienne, il n'y a rien à faire.

Une fermeture à glissière qui tient bon



Afin de garantir la longévité d'une fermeture à glissière, passez dessus un peu de vaseline. Renouvelez l'opération après chaque lavage. Si elle est coincée, frottez-la avec la mine d'un crayon.

Remonter un zip dans le dos



Plus besoin d'aide pour remonter votre zip. Prenez la précaution avant d'enfiler votre vêtement d'attacher au curseur un ruban ou tout simplement du fil.

Des boutons attachés solidement



Pour renforcer vos boutons, appliquez une couche de vernis à ongle incolore sur le fil, une fois le bouton cousu.

Mots Fléchés N°557

toujours secour	gagnante	entrée	thèmes du veau ni chaud ni froid	très fort	pas très net	douceur de fin
demeure	nordique	matière de glace		point d'eau		relier
					épelle	
délimitations					éolier mental	
productif				attires très léger		
gaz de tubes			mère de façon pli de ma fin			note de musique traumatisées
idole		belles femmes vêtements militaire				armée du seigneur
le dessus du panier pronom méditant			grand dévouement	monts espagnols	de bonne heure ouvrages récents	
	marchais sans but seule retard				point de saignée appareils de levage	effets de l'effort
plein de talent emballeras			pâtes frites cri de corrida			
						la botte de l'Europe
incrustation				pas de l'est triande nocturne		
estime		frivole chérissais			quant de touriste lieu d'éducation	
assommé	filet lumineux traces de roues		mettras de niveau zéros naquère			
	renard arctique résumé de liste				durillon emploi théâtral	lamina
unité de rayonnement état U.S.			jus de la treille		à peine route périodes de soins	
				fraise autrefois chiffres des jours		coordination arracha au péril
et pas ailleurs premier pronom			flottes			en outre
			occase			
	ancienne O.N.U. bavard à plumes			mesure agricole terre en mer		fluide gazeux
roulement gouverner		d'usage courant article de sport			mailin personnel	exécuta
			bien laver			
ordures					courir d'étain	

SUDOKU

N°557

SOLUTION SUDOKU

N°557

SOLUTIONS MOTS FLECHS 556

C • V • A • M • P • G • E

VOLONTAIREMENT

GALETTE • NANAR

RICANE • LISIERE

TENERE • CELERI

PART • RICIN • SEN

TASSERA • TA • ET

BIS • ARENE • ROSE

O • IRA • AMERS • S

ENNEMIE • UTILE •

• ANESSE • AVOUA

TITAN • CLAME • CI

MU • TROUVE • ILS

ABRASER • IRONIE

REG • STASES • DE

POLISSON • NAGE •

G • TIEN • ETNA • U

OLA • ERSES • TRES

IMPUR • UTE • ETA

GOITRES • OPERAI

SETS • INCISAIT

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Dhil imraa
11h15 : Skoune El-Aâmaq
12h30 : Aâdjalet aadjiba
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Louiza Fernanda
15h00 : Lil-aâila (pour la famille)
16h00 : Tofoulati.Emission
16h30 : Strawberry Shortcake
16h45 : el-ousboue el-riyadi
17h45 : Tadge El-Qoraan
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Le Journal de l'économie
18h20 : Mihan wa hiraf
18h45 : Irchadat Tibibiya. 20h00 : Journal télévisé (Edition du 20h00)
21h00 : Aân Qorb
22h00;mission (Le tourisme)
22h15 : Antoum Aydhan Emission
23h10 : Concert de Chant
00h00 : Journal télévisé



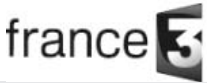
06:00 Zoé Kézako
06:15 Zoé Kézako
06:30 Tfou
08:10 Téléshopping - Samedi
09:45 Télévitrine
10:10 Météo
10:15 Tous ensemble
11:05 Tous ensemble
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:40 Météo
12:43Trafic info
12:44 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:15 Reportages
14:35 Prix d'une vie
16:10 Pluie infernale
17:5 Tous ensemble
18:45 50 mn Inside
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous

20:33 F1 à la Une : les qualifs
20:35 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Pouch' le bouton
23:15 New York, section criminelle
00:00 New York, section criminelle
00:50 New York, section criminelle
01:45 Grand Prix du Canada
02:55 Le mariage de mon meilleur mari
04:30 Histoires naturelles
04:55 Musique
05:25 Les belles du Lido



06:10 Ned ou comment survivre
06:30 Ned ou comment survivre
07:00 Télématin
09:35 Thé ou café
10:20 Côté match
10:50 Réveillez vos méninges !
11:20 Les Z'Amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
12:55 Météo
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi
13:50 Météo
13:55 Envoyé spécial, la suite
14:45 Le geste parfait
14:50 ADN
15:45 Un flic
17:20 US Marshals, protection de témoins
18:05US Marshals, protection de témoins
18:55 CD'aujourd'hui
19:00 Mot de passe
19:45 L'agenda du week-end
19:55Emission de solutions
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:35 Le plus grand cabaret du monde
22:45 Et si on changeait le monde
22:48 CD'aujourd'hui
22:50 On n'est pas couché
01:50 Météo
01:55 Infrarouge
01:56 Un homme presque parfait
02:55Thé ou café
03:45 Des trains pas comme les

autres



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:10Samedi Ludo
10:30 Côté maison
10:58 Consomag
11:00Météo
11:05 Magazines régionaux
11:30 La voix est libre
11:55Le 12/13
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:25 Les grands du rire
14:45 24 Heures du Mans
15:20 Kéno
15:25 En course sur France 3
15:45 Critérium du Dauphiné
18:00 24 heures du Mans
18:10 Un livre toujours
18:13 Expression directe
18:15 Questions pour un champion
18:50 L'image du jour
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 C'est pas sorcier
20:35 Cet été-là
22:05 Sur le chemin de Compostelle
23:35 Une histoire épique
23:37 Météo
23:40 Soir 3
00:00 Tout le sport
00:10 Meilleurs ouvriers de France
01:55 Les grands du rire
03:15 Soir 3
03:35 Un livre toujours
03:40 Déni de grossesse : ces bébés clandestins
04:45 Les matinales
05:20 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
06:20 M6 Kid
08:00 M6 boutique
10:30 Cinésix
10:40 Un dîner presque parfait
14:15 Météo
14:20 C'est ma vie
15:00 C'est ma vie
16:10 C'est ma vie
17:30 Accès privé
18:45 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Hawaii 5-0
21:35 Hawaii 5-0
22:25 Hawaii 5-0
23:15 Hawaii 5-0
00:00 The Unit : commando d'élite
00:45Supernatural
01:45 Météo
01:50 100 % poker
02:50 M6 Music
03:50 Les nuits de M6



12:05 Darshan,
12:30 Le Blogueur
12:55 Le dessous des cartes
13:10 Carnets de voyage L'Inde
13:40 Le sari, haut en couleur
14:25Toutes les télé du monde
14:55 Voyages, voyages Bombay
15:40 Bombay : La course aux déjeuners
16:25Le dessous des cartes
16:40 Salman Rushdie,
17:30 Les petits trains de l'Himalaya
18:15 Tous les habits du monde
18:45 Le dessous des cartes
19:00 Arte Journal
19:15 Arte reportage
19:55 360°- Géo
19:56 Inde, les cheveux du temple
20:40 L'Inde millénaire
21:30 L'Inde millénaire
22:30 Des saris et des hommes
00:10 Metropolis
00:55 La lutte des castes
01:40 Fragments indiens
02:15 Philosophie
03:30 Tracks



06.00 Gymnastique
07.00 Télé-achat
09.00 Tous les goûts sont dans la culture
09.45 Morandini !
11.00 24h buzz
12.05 Papa Schultz
12.30 Papa Schultz
12.55 Papa Schultz
13.35 Petits meurtres en famille
15.20 Petits meurtres en famille
17.10 Football
19.40 2012, portraits de campagne
20.10 Le zapping de la 8
20.40 Sauveur Giordano
22.20 Sauveur Giordano
00.15 A chacun son histoire
01.50 Quartier général
03.00 Mon incroyable histoire
03.30 Direct Poker Jeu
04.50 Morandini !



06.10 Highlander
06.40 Télé-achat
09.40 Trofémina 2011
10.10 Futurama
10.35 Futurama
11.00 Futurama
11.25 South Park
11.55 South Park
12.20 South Park
12.45 American Dad !
13.10 American Dad !
13.40 American Dad !
14.10 Les anges de la télé réalité
15.45 Nick Cutter et les portes du temps
16.35 Nick Cutter et les portes du temps
17.30 Warehouse 13
18.15 Warehouse 13
19.10 Warehouse 13
20.00 Km 12
20.35 Alice Nevers
22.15 Alice Nevers
23.55 Famille d'accueil
01.30 Drop in
01.45 Poker
03.05 Dolmen
04.35 Dolmen

LA SELECTION DU JOUR



22h15

New York, section criminelle



Réalisé par Dick Wolf et René Balcer



21h50

n'est pas couché



Laurent ruquier



22h15

Hawaii 5-0



Réalisé par : Leonard Freeman



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Une fusée construite par des amateurs lancée avec succès au Danemark

Deux passionnés d'espace danois ont lancé avec succès vendredi dernier une fusée inhabitée au-dessus de la mer Baltique. Baptisé Tycho Brahe, leur engin est le plus imposant jamais lancé par des amateurs.

C'est un pas de géant dans le domaine du vol spatial privé. La semaine dernière, Kristian von Bengtson et Peter Madsen, deux Danois fascinés par l'espace, ont envoyé leur propre fusée, Tycho Brahe, dans le ciel, à partir d'une plateforme flottante en mer Baltique au large de l'île de Bornholm, rapporte le Copenhagen Post. Un vol d'essai au cours duquel la fusée orange et blanche a atteint la hauteur de 2,8 kilomètres. L'objectif final serait, pour les deux hommes qui ont déjà de l'expérience en ingénierie et engins spatiaux, de l'envoyer à 160 kilomètres, soit à mi-chemin entre la Terre et la Station spatiale internationale. "C'est un succès", a déclaré Kristian von Bengtson au Copenhagen Post. "Je pense que nous avons écrit un peu d'histoire" avec ce vol d'essai. Cela faisait trois ans qu'il y travaillait avec son collègue. Durant l'ascension de la fusée, un mannequin se trouvait à l'intérieur, semi-assis, attaché dans le peu d'espace offert. Mais à terme, l'idée de Kristian von Bengtson et Peter Madsen, qui ont fondé la compagnie "Copenhagen Suborbital" en 2004, est d'envoyer un homme en chair et en os dans les airs. Si les vols d'essai à venir se déroulent sans encombre, les deux Danois espèrent pouvoir lancer un vol habité en 2013. Peter Madsen a d'ailleurs déclaré au journal danois B.T. qu'il était fatigué d'attendre que la Nasa crée quelque chose



qui pourrait l'envoyer dans l'espace. Il a donc décidé de prendre lui-même les choses en main et c'est ainsi qu'il s'est mis à travailler sur son propre engin. Le vol de la semaine dernière aura en tout cas permis une chose très importante : les scientifiques ont pu obtenir des données sur les forces et changements de température que le futur pilote-astronaute connaîtra.

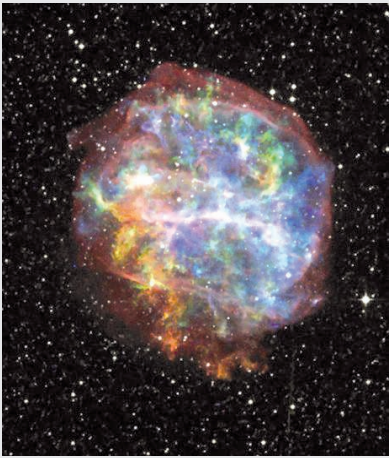
Tycho Brahe, 500 fois plus imposante que les engins conçus par d'autres amateurs

Nommée d'après un astronome

danois du XVI^e siècle, la fusée Tycho Brahe fait 9,5 mètres de long et pèse environ 1.500 kilogrammes. Composée essentiellement d'acier, elle fait 500 fois la taille d'engins généralement conçus par des amateurs passionnés d'espace. Le projet a coûté environ 41.000 euros au total et tout a été financé par des sponsors et dons privés.

Kristian von Bengtson et Peter Madsen espèrent sincèrement que le Danemark sera le quatrième pays à envoyer quelqu'un dans l'espace et le premier à le faire sans aucun financement public.

Un nouveau genre de supernova observé



Des astronomes américains ont observé un nouveau type de supernova. Plus lumineuses que les autres explosions d'étoiles jusqu'à alors identifiées, ces supernovae sont encore mystérieuses pour les chercheurs qui espèrent grâce

à elles pouvoir aller plus loin dans l'espace et dans le temps. Des astronomes américains ont découvert un nouveau type de supernovae qui ont pour particularité d'être dix fois plus lumineuses que les autres, rapporte le site Sciences et Avenir. Jusqu'à alors, deux types de supernova étaient identifiés. Le premier regroupe de jeunes étoiles très massives qui après avoir rapidement consommé leur carburant nucléaire explosent en fin de vie, et donnent alors naissance à des étoiles à neutrons ou des trous noirs. Le second type de supernova est celui des naines blanches, des résidus d'étoiles du même type que notre Soleil, qui explosent en accumulant à leur surface des gaz provenant d'une autre étoile située à proximité. Mais Robert Quimby, du Cahill Center for Astrophysics de l'Institut de Technologie de Californie, affirme avoir observé un nouveau genre de supernovae. Particulièrement brillantes, elles sont des milliards de fois plus lumineuses que notre Soleil. "Ce type inclut quatre nouvelles supernovae que nous avons découvertes et deux autres phénomènes jusqu'à alors inexpliqués que nous pouvons désormais rattacher à ce nouveau type", expliquent les chercheurs dans la revue scientifique Nature. Mais ils en savent aujourd'hui très peu sur ce nouveau type de supernova. "Ce que nous savons sur elles, c'est qu'elles sont brillantes et chaudes (10.000 à 20.000 degrés), qu'elles connaissent une expansion rapide à 10.000 km par seconde, qu'elles sont dépourvues d'hydrogène et qu'elles mettent environ 50 jours à s'éteindre, bien plus longtemps que la plupart des supernovae", indique tout de même Robert Quimby. Les recherches vont bien sûr se poursuivre afin d'en apprendre plus sur les propriétés de ces supernovae, et ainsi tenter d'en savoir plus sur les conditions dans lesquelles s'est formé notre univers. "Ces nouvelles supernovae sont très intéressantes car elles sont dix fois plus brillantes que les autres et donc permettent d'aller plus loin dans l'espace et dans le temps", souligne Françoise Combes, astronome à l'Observatoire de Paris.

Greenpeace accusée d'avoir endommagé un récif corallien

L'astronaute italien Paolo Nespoli a réussi, le 23 mai dernier, à prendre un cliché d'une qualité exceptionnelle de la navette Endeavour de la Nasa, amarrée à la station spatiale internationale lors de sa dernière mission dans l'espace. Une photo enfin dévoilée aux internautes. Si des astronomes amateurs équipés de télescopes avaient déjà réussi à capturer des images d'une navette amarrée à la station spatiale internationale (ISS), aucune de celles-ci n'était en qualité ni en beauté la majestueuse photo prise récemment par l'astronaute Paolo Nespoli alors qu'il quittait l'ISS à bord d'une capsule Soyuz, pour revenir sur Terre au terme de sa mission de 159 jours. Il s'agit d'un cliché de la navette américaine Endeavour, reposant fermement sur l'avant de la station, laquelle se déplace à une vitesse de 27.000 kilomètres par heure et à une altitude d'environ 355 kilomètres. Le timing et le sujet de l'image sont parfaits, puisque la navette est précisément en train de livrer à l'ISS le fameux Alpha Magnetic Spectrometer, un détecteur de particules de 7 tonnes : sa dernière mission. Paolo Nespoli a bénéficié de conditions exceptionnelles, les procédures de sécurité voulant normalement que la capsule russe, dans laquelle il était embarqué à cet instant en compagnie du cosmonaute Dmitri Kondratiev et de l'astronaute Cady Coleman, ne soit jamais en transit lorsqu'une navette est présente à proximité de l'ISS. Endeavour est revenue sur Terre le 1er juin et sera désormais exposée dans un musée californien.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

INSÉMINATION ARTIFICIELLE

Invention de **Lazzaro Spallanzani**

Secteur : **Biologie**

Date : **1784**



En 1678, le savant néerlandais Leeuwenhoek fut le premier à voir des spermatozoïdes – qu'il baptisa "animalcules" – sous son microscope. Près d'un siècle plus tard, on ne comprenait toujours pas les mécanismes de la reproduction. Les savants comparaient souvent la croissance du fœtus au développement des plantes : il fallait la graine d'un homme sur le terreau fertile d'une femme. En 1784, le biologiste Italien Lazzaro Spallanzani effectua la première insémination artificielle sur un chien, prouvant par là même que des spermatozoïdes étaient nécessaires à la reproduction. L'insémination artificielle est aujourd'hui couramment utilisée pour féconder certains animaux comme les chevaux ou les vaches. A moindre coût, les éleveurs peuvent ainsi inclure dans leur cheptel le génome d'individus jugés performants. Chez les êtres humains, l'insémination artificielle est également utilisée, souvent pour palier à des problèmes d'infertilité.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h41
Dohr	12h45
Asr	16h39
Maghreb	20h06
Icha	21h50

SOMMET ONU SUR LE SIDA

Pertinence de l'approche algérienne dans la lutte contre le sida



PAR RYAD NASSIM

Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines a déclaré au Sommet de l’Onu que la très faible prévalence du VIH/SIDA en Algérie atteste de la "pertinence de l'approche algérienne et constitue "une incitation à poursuivre nos efforts pour de nouveaux progrès" dans la lutte contre cette maladie. Représentant le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le ministre délégué a indiqué que "L'Algérie s'est attelée, dès 1989, à mettre en œuvre une approche multidimensionnelle et plurisectorielle". Cette approche, a-t-il expliqué, a permis "de doter le pays de 61 centres de dépistage anonymes, d'une agence nationale du sang et de huit centres de traitement" et "de contenir la propagation du VIH/SIDA, de fournir à titre gracieux l'accès aux médicaments anti-rétroviraux et de réduire de manière significative les décès". Le ministre a déploré le fait que les ressources allouées depuis 2009 aient subies une baisse sinon une stagnation

préoccupante, contrairement aux dix dernières années où ces ressources s’étaient accrues tant sur le plan national qu’international. Il a estimé en outre que la “mobilisation des ressources additionnelles doit figurer en tant que priorité centrale de la Communauté Internationale”. La lutte efficace pour contrer la propagation du virus doit être contenue en inversant les coûts des moyens de prévention ainsi que des soins pour assurer, et de manière la plus large, l’accessibilité aux thérapies. A cet égard, "les difficultés croissantes rencontrées par les pays souhaitant bénéficier des flexibilités d'accès aux médicaments essentiels introduites par la Déclaration de Doha sur les ADPIC et la santé publique risquent d'affaiblir l'un des piliers de la Déclaration d'engagement", a-t-il mis en garde. Il plaide pour la simplification des technologies de prévention et de dépistage et considère indispensable la levée des obstacles que les accords commerciaux bilatéraux et régionaux érigent devant les exportations, les importations et la production de médicaments génériques. L’urgence de la coopération avec l’industrie pharmaceutique pour accélérer la recherche d’un vaccin et de nouveaux médicaments moins toxiques. Il a par la suite abordé la situation à l’échelle du continent africain et insisté sur le renforcement des systèmes de santé pour mieux répondre aux besoins, non seulement, du VIH/SIDA, mais aussi de la tuberculose, le paludisme, la santé maternelle et infantile, dont la prise en charge intégrée créera des synergies qui rejailliront de l'Union africaine.

R. N.

594 kg de kif traité saisis depuis le début de l'année à Tlemcen

RAYANE NASSIM

Plus de 594 kg de kif traité ainsi que 8.538 comprimés de psychotropes ont été saisis par les services de la Gendarmerie nationale depuis le début de l’année en cours. Cette information, rapportée par l’APS, a été donnée en marge des Journées portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale organisées du 9 au 11 juin à la maison de la culture Abdelkader-Aloulou de Tlemcen. La saisie de cette importante quantité de drogue, au cours d'une quarantaine d'opérations, s'est soldée par l'interpellation d'une cinquantaine de personnes, dont 33 ont été placées sous mandat de dépôt. Les services de la Gendarmerie nationale ont également procédé, durant la même période, à la saisie de 315.228

litres de gasoil, 4.590 litres d'essence, 4.590 cartouches de cigarettes et 199 quintaux de cuivre, ainsi que d'autres marchandises telles que des téléphones portables, des effets vestimentaires et des fruits et légumes.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation d'information qui s'est déroulée en présence de responsables locaux ainsi que de nombreux citoyens, qui ont notamment pu découvrir les missions des brigades canines en charge de la recherche et de la détection des drogues, des armes, des minutions et des explosifs. Différents équipements techniques et scientifiques modernes utilisés par la Gendarmerie nationale dans la lutte contre la criminalité, le maintien de l'ordre public et la circulation routière ont été exposés lors de cette manifestation.

PILLAGE DES RESSOURCES NATURELLES DU SAHARA OCCIDENTAL

«L'illégalité» du Maroc dénoncé

Le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc "est illégal", a déclaré jeudi à l’APS un parlementaire britannique, Jeremy Corbin. "Les ressources naturelles du Sahara occidental doivent revenir légitimement aux Sahraouis, il est illégal du point de vue de la législation internationale quelles continuent d'être exploitées par l'occupant marocain", a souligné M. Corbin. "Au Parlement j'ai personnellement interpellé l'Union européenne sur cette question, l'appelant à mettre fin à l'exploitation des ressources naturelles sahraouis, et je suis ravi que le gouvernement britannique ait décidé, le mois dernier de s'opposer à la signature de la reconduction de l'accord de pêche UE-Maroc", a-t-il dit. M. Corbin a mentionné "la complicité" des partenaires commerciaux étrangers et leurs gouvernements dans l'exploitation de ces ressources, qui constituent "une manne financière" pour le Maroc tandis que les Sahraouis sont relégués en marge de la société, a-t-il affirmé. L'exploitation illégale et le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc, puissance occupante, est régulièrement dénoncée par la Western Sahara Ressource Watch (WSRW), qui regroupe des organisations de plus de 30 pays.

FRANCE, DES ARTICLES CONTRAIRES À LA CONSTITUTION

Le Conseil constitutionnel valide la loi sur l'immigration



PAR RYAD NASSIM

Le Parlement a entériné et définitivement adopté la loi sur l’immigration, l’intégration et la nationalité mais a censuré un de ses articles relatifs à la rétention administrative des étrangers. Saisi d’un recours des députés PS ces derniers ont jugé contraire à la Constitution la possibilité, inscrite dans le texte, de rallonger jusqu’à 18 mois la durée de rétention des étrangers . Cet article prévoit que "la durée maximale de la rétention est, dans un

Très Libre



TAMER EL MAHDI FÉLICITE LES MEILLEURS EMPLOYÉS :

«Vous êtes un exemple pour vos collègues»

Comme le veut une tradition bien établie, Djezzy a organisé une réception en l’honneur de ses meilleurs employés du premier trimestre 2011. A cette occasion le directeur général, Tamer El Mahdi, a félicité les neuf employés consacrés en leur disant : « Vous êtes un exemple pour vos collègues. Une fierté pour nous tous. » Tamer El Mahdi mettra aussi l’accent sur les qualités des éléments consacrés : « Vous avez atteint vos objectifs en faisant preuve de fidélité à l’entreprise, de dévouement, d’engagement avec un très haut sens moral, car il n’y a pas de qualité ni de compétence sans conduite exemplaire avec votre entourage ». Pour Djezzy, les valeurs morales sont tout aussi importantes que les compétences techniques et managériales. Les responsables des lauréats ont également loué les compétences et le sens des responsabilités de ces éléments qui font la fierté de leurs équipes, car le challenge du « meilleur employé » crée une saine émulation entre tous les employés de l’entreprise. Précisons à cet effet que les meilleurs employés sont désignés par leurs responsables hiérarchiques en fonction d’un certain nombre de critères et objectifs définis par l’entreprise. Quant aux heureux lauréats, issus des différentes régions du pays, ils ont avoué toute leur fierté d’appartenir à l’entreprise leader de la téléphonie mobile en Algérie mettant en exergue la qualité de l’environnement dans lequel ils évoluent ainsi que les conditions qui leur sont offertes pour aller encore plus loin, fidèles en cela au crédo de l’entreprise : le meilleur en tout et partout. La cérémonie a été ponctuée par des diplômes et des cadeaux remis aux meilleurs employés visiblement émus.



FORMES DE TRAVAIL DANGEREUX

115 millions d'adolescents impliqués

L’Organisation internationale du Travail (OIT) a mis en garde, hier, contre le nombre extrêmement élevé d’enfants qui continuent d’être impliqués dans des formes de travail dangereux, soit 115 millions sur les 215 millions d’enfants qui travaillent. Selon un nouveau rapport "Enfants dans les travaux dangereux : ce que nous savons, ce que nous devons faire" publié à l’occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants prévue le 12 juin prochain, même si le nombre total d’enfants âgés de 5 à 17 ans confrontés à des formes dangereuses de travail, a baissé entre 2004 et 2008, le nombre de ceux âgés de 15-17 ans a augmenté de 20% durant la même période, passant de 52 à 62 millions.